RUDOLF STEINER

Le triple Aspect

Question Sociale

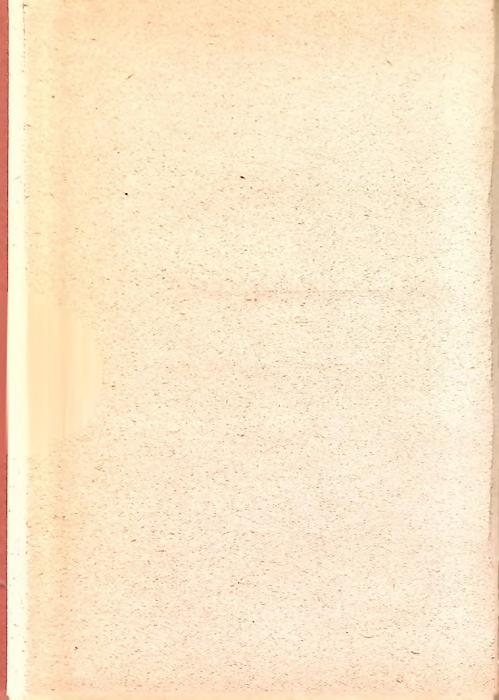




LE TRIPLE ASPECT

DE LA

QUESTION SOCIALE



RUDOLF STEINER

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE

LE TRIPLE ASPECT

DE LA

QUESTION SOCIALE



PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33
1921

Tous droits réservés

TRADUCTION FRANÇAISE AUTORISÉE

Tous droits réservés.

OUVRAGES DE RUDOLF STEINER

En Allemand:

Die Philosophie der Freiheit. Vom Menschenrætsel. Von Seelenrætsel. Gæthe's Weltanschauung. Die Rætsel der Philosophie. Theosophie. Die Geheimwissenschaft. Gethe's Geistesart. Ein Weg zur Selbsterkenntnis des Menschen. Die Schwelle der geistigen Welt. Hæckel und seine Gegner. Die Erziehung des Kindes. Haeckel, die Weltrætsel und die Theosophie. Wie erlangt man Erkenntnisse hæherer Welten. Das Christentum als mystische Tatsache. Gæthe als Vater einer neuen Æsthetik. Das Wesen der Künste. Die Aufgaben der Geisteswissenchaft und deren Bau im Dornach.

um Dornach.

Das menschliche Leben vom Gesichtspunkte der Geisteswissenschaft.

Vortræge für Arbeiter. Etc., etc.

En Anglais:

The Philosophy of Freedom. An Outline of Occult Science. The Lord's Prayer. The Gates of Knowledge.

OUVRAGES DE RUDOLF STEINER (Suite.)

En Anglais:

Philosophy and Theosophy.
Three Essays on Haeckel and on Karma.
The Education of Children.
The Occult Significance of Blood.
Atlantis and Lemuria.
The Way of Initiation.
Initiation and its Results.
Theosophy.
The Mystics of the Renaissance.
Christianity as mystical fact.
A Road to Self-Knowledge.
The Threshold of the Spiritual World.

En Italien:

La filosofia della Libertà.
Teosofia.
Il Cristianesimo come fatto mistico.
Una via per l'uomo alla conoscenza di sèstesso.
La Direzione Spirituale dell'Umanità.
Dalla Cronaca dell'Akasha.
Natale, Pasqua e Pentecoste.
Haeckel, gli enigmi del mondo e la teosofia.
L'Azione del Karma.
Reincarnazione e Karma.
Il Sangue è un succo affatto peculiare.

Tous ces ouvrages sont déposés à la Librairie du « Gœtheanum », à Dornach, près Bâle. Suisse.

OUVRAGES TRADUITS EN FRANÇAIS

CHEZ PERRIN:

Le Mystère Chrétien et les Mystères antiques, traduit de l'allemand et précédé d'une Introduction par ÉDOUARD SCHURÉ, 3° édition.

La Science Occulte, traduit par Jules Sauerwein, 2º édition en préparation.

A LA LIBRAIRIE DE L'ART INDÉPENDANT :

10, Rue Saint-Lazare.

L'Initiation ou la Connaissance des Mondes supérieurs, traduit de l'allemand et précédé d'une Introduction par Jules Sauerwein, 2° édition.

L'Éducation de l'Enfant au point de vue de la Science spirituelle, traduction de Eugène Lévy.

NOTA. — Les idées émises dans ce livre par Rudolf Steiner, ont déjà trouvé un début d'application.

Des cercles d'étude se sont constitués dans les principaux pays de l'Europe, sous le titre de Ligues pour la Triple Organisation du corps social. En outre, des établissements industriels, scolaires, etc., tentent, en Allemagne et en Suisse, la mise en pratique de ces idées nouvelles. Nous donnons ci-dessous au lecteur désireux de se documenter sur le mouvement pour la Triple organisation du corps social, les adresses des principaux organes de ce mouvement:

Allbnagne: « Dreigliederung des sozialen Organismus », Champignystrasse, 17, Stuttgart, Wurtemberg. Suisse: « Soziale Zukunft ». Maison Friedwart. Dornach, près Bâle.

Adresser la correspondance à la librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES SUR LE BUT DE CE LIVRE

La vie sociale contemporaine pose de graves et vastes problèmes. Elle exige le renouvellement des anciennes institutions et démontre clairement que les solutions de ces problèmes devront être cherchées dans des voies auxquelles on n'a point encore songé.

Celui qui reconnaît, dans cette absence de pensées à l'égard des voies nouvelles devenues nécessaires, l'origine de la confusion actuelle, celui-là peut-être, se fondant sur les événements présents, rencontrera-t-il le plus de crédit.

Telle est la conviction sur laquelle ce livre repose. Son intention est de traiter de ce qui devrait advenir pour que les revendications d'une grande partie de l'humanité s'orientent vers une volonté consciente du but social à atteindre.

Peu importe, pour l'élaboration de cette volonté, qu'on soit ou non en sympathie avec ces revendications: elles existent et il faut les traiter comme un fait de la vie sociale. C'est à quoi doivent songer ceux qui, par suite de la situation qu'ils occupent dans la société, n'appréciecations prolétariennes. A leur avis, considérer que le devenir social ait à compter avec ces revendications, c'est s'attacher trop exclusivement à un côté des choses. Mais l'Auteur désire se placer au point de vue de la réalité intégrale de la vie contemporaine, dans la mesure où la connaissance qu'il a de cette vie lui permet de le faire. Il a devant les yeux les conséquences désastreuses qui apparaîtront si l'on ne veut pas voir les faits causés par les conditions de vie qui nous entourent, si l'on veut ignorer la volonté sociale qui soutient ces faits.

Ceux que ne satisferont pas les arguments de notre livre sont d'abord ceux qui se considèrent comme doués du sens de la « vie pratique » telle qu'on la définit sous l'influence d'habitudes devenues chères. Ils trouveront que ce sens manque beaucoup à l'Auteur. Or ce sont précisément ces esprits-là qui nous semblent devoir changer de fond en comble leur méthode de travail. Car les faits par lesquels l'humanité vient de passer ont révélé nettement les méprises de ce « sens pratique », méprises qui ont causé, dans une large mesure, des conséquences fatales. Il faudra donc que ces esprits reconnaissent la nécessité d'attribuer une valeur pratique à ce qui leur semblait d'un idéalisme absurde. Peut-être trouveront-ils le point de départ de cet ouvrage déjà erroné du fait que sa première partie traite davantage de la vie spirituelle que de la vie économique de l'humanité moderne. Mais si l'on ne se décide pas à prêter une réelle attention à cette vie spirituelle, l'expérience de l'auteur l'autorise à penser que d'innombrables erreurs s'ajouteront encore aux erreurs déjà commises.

Ce livre ne rencontrera pas un meilleur accueil auprès de ceux qui se répandent en paroles sur la nécessité de s'affranchir des préoccupations purement matérielles pour se tourner vers l'« Esprit », vers l' « Idéalisme ». L'Auteur n'apprécie guère le pur et simple retour à l' « Esprit », ni les discours sur un monde spirituel nébuleux ; il reconnaît uniquement la spiritualité qui alimente la vie de l'homme, tant dans l'accomplissement de ses devoirs pratiques que dans l'élaboration de théories satisfaisant les besoins de l'âme. Ce n'est pas le fait de reconnaître ou de croire reconnaître un idéal spirituel qui importe: ce qui importe, c'est que cet idéal agisse jusque dans la conception pratique des réalités de la vie, c'est qu'il ne se confine pas à la vie intérieure, comme un courant parallèle mais étranger à ces réalités.

Bref, notre exposé paraîtra trop peu spirituel aux spiritualistes, et, aux esprits pratiques, trop étranger à la vie. C'est précisément pour cette raison que nous croyons pouvoir servir à notre manière la vie contemporaine; car nous n'inclinons ni vers les anciens dogmes des esprits pratiques ni vers les illusoires discours sur l'« Esprit ».

Nous traiterons de la question sociale comme d'une question à la fois économique, juridique, spirituelle. Nous croyons comprendre nettement la manière dont les exigences de la vie économique, juridique et spirituelle posent le « véritable aspect » de cette question. Seule une semblable compréhension fournira les impulsions qui conduisent à une organisation saine de ces trois facteurs sociaux.

A des périodes antérieures de l'évolution, l'instinct social veillait à ce que ces trois domaines se fondissent dans la vie collective comme ils le faisaient dans la nature humaine de ces temps. Or, à ce point-ci de l'évolution, la nécessité s'impose à nous de recréer cet agencement. Les périodes intermédiaires ont présenté une confusion des anciens instincts et de la nouvelle conscience, qui ne répond plus aux exigences de l'humanité contemporaine. Quelques anciens instincts se perpétuent dans les pensées sociales qu'on croit aujourd'hui pleines d'avenir; et ces pensées s'en trouvent affaiblies. L'homme actuel doit se dégager plus radicalement encore qu'on ne le croit de ce qui ne renferme plus la vie. Une structure sociale, saine et moderne, de la vie économique, du Droit, et des activités de l'esprit, n'apparaîtra, croyons-nous, qu'à ceux qui étudieront notre livre avec bonne volonté.

L'Auteur soumet ce livre au jugement contemporain. Son intention est d'être un stimulant vers les buts sociaux qui s'imposent. Car seul un tel effort peut nous emporter, plus haut que l'exaltation et l'utopie, dans le domaine des volontés sociales.

L'Auteur prie ceux à qui cet ouvrage semblerait quelque peu utopique, de songer à ceci : la plupart des idées qu'on se fait aujourd'hui sur un changement éventuel des conditions sociales sont formidablement éloignées de la vie réelle et confinent à la chimère ; c'est pourquoi le véritable produit de l'expérience et de la réalité semble une utopie. Certains verront ici des « abstractions » ; parce qu'il n'y a pour eux de concret que ce qu'ils ont l'habitude de penser, et d'abstrait que ce qu'ils ne sont pas accoutumés à penser '.

Il est évident que des esprits fortement attachés à des programmes de partis ne seront pas satisfaits tout d'abord par les assertions de l'Auteur; mais la plupart des hommes de partis arriveront bientôt à la conviction que les faits de l'évolution dépassent déjà de beaucoup les programmes particuliers et qu'il est avant tout nécessaire d'avoir sur ces questions un jugement qui ne relève d'aucun de ces programmes.

Avril 1919.

RUDOLF STEINER.

1. Nota. — Nous avons intentionnellement évité de nous servir des expressions usitées dans la langue économique. Nous connaissons parfaitement les endroits où un homme de métier dira: C'est un amateur qui parle. Ge qui nous a décidé à le faire, c'est que: 1 nous désirons nous adresser à tous les hommes et que, 2 nous avons la certitude que les temps nouveaux feront voir ce qu'il y a de partial et d'irréalisable dans la façon de s'exprimer propre à une littérature dite de métier.

LE TRIPLE ASPECT

DE LA

QUESTION SOCIALE

CHAPITRE PREMIER

Le véritable aspect de la question sociale tel qu'il se dégage de l'humanité moderne.

La catastrophe mondiale causée par la guerre fait apparaître le mouvement social moderne sous un aspect nouveau. N'est-ce pas la preuve de l'insuffisance des pensées de ceux qui, si longtemps, ont cru comprendre l'essence de la volonté prolétarienne? Ce sont les revendications sociales, jadis réfrénées, mais dont la montée devient de jour en jour plus impérieuse, qui nous obligent à poser cette question.

L'autorité, qui savait contraindre au silence les revendications du prolétariat, est aujourd'hui fortement ébranlée. L'idée de conserver les bornes établies par la classe dirigeante entre elle et une masse animée d'impulsions sociales, ne peut germer que dans le cerveau de ceux qui ignorent la puissance indestructible de ces impulsions chez l'homme.

Elles ont été notamment méconnues de plusieurs personnes qui, par leurs situations influentes, auraient pu retenir ou précipiter le jeu des forces qui aboutit à la catastrophe de la guerre. Peut-être ces personnes ont-elles pensé qu'une victoire militaire de leur pays assoupirait les conflits sociaux. Elles sont maintenant en présence des conséquences de leur action; la poussée sociale se fait pleinement sentir. Elle a vraiment reçu, de l'effondrement du monde moderne, tout son élan combatif.

Et maintenant, ce qui s'est préparé lentement, entre dans un stade décisif et prend une allure tragique: au fur et à mesure qu'apparaissaient des faits, des pensées nouvelles surgissaient; mais les pensées n'ont pas suivi les faits dans leur évolution. Plusieurs esprits qui avaient voulu adapter leur pensée à cette marche évolutive pour atteindre l'idéal social qu'ils y voyaient, doivent aujourd'hui abdiquer devant les problèmes posés par les événements.

A la vérité, beaucoup d'entre eux persistent à croire que leurs conceptions d'une nouvelle structure sociale suffira, si elle se réalise, à surmonter les difficultés actuelles. Ne parlons pas de ceux qui, maintenant encore, veulent conserver les anciennes formes sociales en dépit des revendications nouvelles. Il faut en convenir : des préjugés de partis, des opinions momifiées règnent partout en despotes, contrecarrant à chaque instant les réalités de l'évolution, qui exigent un don d'initiative faisant défaut aux vieux partis. Ces partis ont certes évolué avec les événements, mais leur pensée routinière s'est laissée distancer par eux. Ce n'est pas condamner injustement des opinions encore régnantes que de chercher dans les circonstances actuelles la confirmation de ce qui vient d'être dit et d'en tirer la conclusion que le moment est venu pour un essai d'études sociales impartiales.

Il pourrait se faire que l'impuissance tragique à résoudre les problèmes sociaux soit due à un malentendu sur les véritables aspirations prolétariennes, — malentendu répandu jusque dans les milieux socialistes eux-mêmes. En effet l'homme est souvent bien loin de se faire une conception exacte de ses propres volontés.

Dès lors, il semble justifié de se demander : que veut en réalité ce mouvement prolétarien? Tout ce qu'on en pense, tout ce qu'on en dit correspond-il à ce qu'en conçoit l'ouvrier luimême? Les conceptions qu'on se fait de la question sociale en révèlent-elles le « véritable aspect », ou bien une toute autre orientation de pensée est-elle nécessaire?

Questions auxquelles on ne peut répondre sans préjugés, si le destin ne vous a procuré l'occasion de prendre contact avec l'âme même de l'ouvrier, et surtout avec ceux qui donnent au mouvement social son impulsion.

On a beaucoup parlé de l'évolution de l'Industrie et du Capitalisme modernes, et de la façon dont la classe ouvrière actuelle est née de cette évolution. On a cherché à comprendre comment, du développement de cette Industrie et de ce Capitalisme, sont nées ses exigences. On est déjà parvenu dans cette voie à quelques solutions heureuses. Mais l'essence de la question sociale n'est pas là. Chacun peut le reconnaître si, au lieu de se laisser hypnotiser par l'axiome : « L'homme reçoit l'empreinte de son milieu », il pénètre librement jusqu'au cœur des impulsions intérieures dont il s'agit. Il est certain que les revendications ouvrières ont grandi parallèlement à ces aspects modernes de la vie; mais cette constatation ne révèle pas que c'est une impulsion purement humaine qui les anime. Tant qu'on ne pénètre pas jusqu'au cœur de cette impulsion, on ne découvre pas le véritable aspect de la question sociale.

Il est un terme très usité dans le monde prolétarien et qui cause une impression profonde à quiconque sait entrevoir les rouages secrets de la volonté humaine. Le Prolétariat, dit on, est devenu « conscient de sa classe ». Il n'obéit plus instinctivement à la poussée des autres classes; il sent toute l'importance de la sienne et veut faire valoir ses intérêts dans la vie publique. Celui qui peut percevoir les courants subconscients de l'âme sentira que cette expression « être devenu conscient de sa classe », dans le sens où l'emploie l'ouvrier, ouvre un horizon sur des points importants, — sur l'idée que se fait de la société l'ouvrier mêlé à la vie de l'Industrie et du Capital.

Il est à remarquer avant tout que l'enseignement scientifique, son influence sur la vie économique et sa réaction sur la destinée humaine se sont ancrés profondément dans l'âme de l'ouvrier et l'ont envahie tout entière.

C'est sur ce point qu'on se fait une idée trop vague tant que l'on pense uniquement au prolétariat et non pas avec lui, - ce qui est grave à l'heure actuelle. Croire que le marxisme et les doctrines qui l'ont suivi ont tourné la tête à l'ouvrier « inculte », c'est ne pas s'élever à une compréhension nécessaire de la situation historique du monde. C'est refuser, de parti pris, de considérer un facteur essentiel du mouvement social : à savoir que la conscience du prolétaire est saturée de conceptions qui lui viennent des méthodes scientifiques modernes. Sa conscience de classe subit encore l'influence de l'esprit qui dominait dans le discours de Lassalle sur « La Science et les Ouvriers ». De pareils faits peuvent sembler insignifiants à un « homme pratique », mais si l'on veut avoir une connaissance féconde du mouvement ouvrier actuel, il faut diriger sur eux son attention. Car dans les exigences des prolétaires, modérés ou avancés, il ne se trouve pas simplement, comme on le croit, des soucis économiques, mais c'est à une doctrine économique que la conscience prolétarienne est parvenue.

La littérature spéciale des socialistes, qu'elle soit popularisée par la presse ou qu'elle demeure technique, en est une preuve tangible. Et il est très caractéristique de constater que la conscience de classe de l'ouvrier moderne s'élabore sous l'influence de notions scientifiques. L'ouvrier à sa machine peut bien ignorer tout de « la science » ; sa situation lui est pourtant expliquée par des hommes qui ont reçu de cette « science » le moyen de l'éclairer.

Toutes les études, toutes les discussions relatives à l'économie moderne, à l'ère des machines, au capitalisme peuvent, certes, aider jusqu'à un certain point à retrouver les origines du mouvement social. Mais ce qui jette un jour précis sur la situation sociale actuelle, ce n'est pas que l'ouvrier soit rivé à sa machine ou qu'il soit aux prises avec le capitalisme, c'est qu'il se soit forgé des pensées déterminées par sa conscience de classe et par le régime capitaliste qu'il subit.

Il se peut que les habitudes de pensées courantes empêchent certains esprits de reconnaître toute la portée de cet état de choses et qu'ils n'y voient qu'un jeu de dialectique. Ils perdraient ainsi toute chance d'intervenir avec succès dans la société contemporaine.

Pour comprendre le mouvement prolétarien, il faut avant tout savoir comment pense le prolétaire. Carce mouvement, - depuis ses éléments réformistes modérés jusqu'à ses extrémistes destructeurs, - n'est pas l'œuvre de forces « extrahumaines », d' « impulsions économiques » ; il est l'œuvre d'hommes, de leurs conceptions, de leurs volonfés.

Les idées et les forces déterminautes de la classe ouvrière ne lui ont pas été suggérées par la Machine et le Capitalisme. Elles ont été puisées à la source de la pensée scientifique moderne. L'ouvrier s'y est abreuvé pour combler dans son âme le vide qu'y creusèrent ces deux facteurs, incapables de lui fournir une force morale en rapport avec sa dignité d'être humain.

Dans l'ame de l'artisan du Moyen Age, pareille force morale existait. Elle était nourrie par le lien spirituel qui unissait l'homme à son métier. Ce lien lui permettait de prendre conscience de sa place dans l'ordre social. Sa vie lui apparaissait digne d'être vécue, son travail propre à contenter toutes ses aspirations d' « homme ».

Devant la machine, et au sein du capitalisme, par contre, le prolétaire sut réduit à ses propres ressources, car il n'y avait pas de quoi alimenter son ame.

C'est ainsi que la conscience prolétarienne, ayant perdu tout contact purement humain avec la vie immédiate, tourna ses regards vers des conceptions d'allure scientifique. Or, ceci se passa à l'époque où les classes dirigeantes tendaient vers un esprit scientifique, qui, lui-même, n'avait plus la force propulsive nécessaire aux besoins multiples des âmes.

Autrefois, on se représentait l'âme humaine évoluant dans un milieu spirituel. Aux yeux de la science moderne, l'homme n'est plus qu'un produit naturel dans un monde naturel. Cette science moderne n'apporte à l'âme humaine pour la réconforter, nulle eau vive, jaillie d'un monde de l'esprit.

Quelque opinion qu'on ait sur les rapports entre le sentiment religieux et la pensée scientifique, on peut admettre historiquement que la pensée scientifique s'est dégagée de la pensée religieuse. Mais les anciennes philosophies religieuses ont été incapables de transfuser leur impulsion intérieure dans la pensée nouvelle. Les religions se sont tenues à l'écart, s'isolant dans une voie où l'âme du prolétaire ne pouvait accèder. Les classes dirigeantes, au contraire, trouvaient encore un attrait dans ces croyances qui s'accordaient avec leur mode de vie. Ces classes ne cherchèrent donc pas un nouvel idéal de conscience, la tradition et l'habitude les incitant à s'en tenir aux anciens courants.

Le prolétaire moderne, lui, a été arraché aux anciens cadres de la société. Il est celui dont la vie s'est édifiée sur une base entièrement nouvelle. Pour lui s'est évanouie la possibilité de puiser à ces sources spirituelles dont le domaine lui est devenu étranger.

Le développement de l'esprit scientifique s'est fait parallèlement à celui de l'Industrie et du Capitalisme. Le prolétaire lui a donné sa confiance et sa foi, alors que les autres classes ne se sentaient pas contraintes à cette acceptation totale de la pensée scientifique. Elles ont accueilli la Science en tant que théorie, mais sans la laisser empiéter sur leur vie sentimentale reliée aux sources traditionnelles. On a pu leur parler d'une suite naturelle de causes et d'effets, allant des protozoaires à l'homme; les conclusions scientifiques sont demeurées pour ces classes une pure conviction théorique, inapte à bouleverser leur vie de fond en comble.

Le naturaliste Vogt, le vulgarisateur Büchner, étaient très évidemment pénétrés de cet esprit scientifique; mais à côté de leurs convictions de savants, quelque chose continuait de vivre dans les recoins de leur âme : cet impondérable héritage de la tradition, qui ne se justifie que par la foi en une ordonnance spirituelle du monde.

Sur de telles ames, enchaînées par d'anciennes habitudes de vie, la Science a exercé une influence beaucoup moins profonde que sur le prolétaire moderne. Représentez-vous l'état d'ame de ce dernier lorsque ses chefs de parti viennent lui dire, aux réunions du soir, aux rares instants de loisir que lui laisse son travail : « L'origine divine de l'homme, c'est une superstition désormais abolie par la Science. Nous savons maintenant qu'aux époques préhistoriques, nous grimpions grotesquement aux arbres. Nous avons tous la même origine purement naturelle. »

Telle a été la manne offerte à l'ouvrier, affamé d'une connaissance lui permettant de pressentir sa valeur dans l'univers. Il a pris cette Science très au sérieux et en a tiré pour sa vie des déductions à sa manière.

Le prolétaire a été touché par l'ère de l'Industrie et du Capitalisme d'une autre manière que les classes dirigeantes. Celles-ci adaptèrent autant que possible les nouvelles inventions au cadre de leur vie. Mais l'âme du prolétaire fut bannie de ce cadre. De tout ce qui lui vint des classes supérieures, seule la mentalité scientifique lui parût un foyer de lumière dont il pensa obtenir des notions claires sur le pourquoi de l'existence.

Parler de la « pensée scientifique » du prolétaire peut paraître exagéré si l'on compare sa soi-disant ignorance avec l' « érudition » acquise au prix de longues « études universitaires ». Il n'en est pas moins vrai que son orientation décide en ce moment du sort de l'humanité.

Maints érudits vivent en contradiction constante et inconsciente avec la Science, tandis que l'ouvrier oriente toute sa vie d'après des conclusions de laboratoire qu'il ne connaît que très vaguement.

L'érudit acquiert des connaissances qui forment un des casiers intérieurs de son ame; mais ses sentiments l'entraînent dans des directions opposées.

Le prolétaire conçoit toutes choses sous l'angle de la Science. Loin d'être « savant », il n'en règle pas moins sa vie sur des données scienti-

fiques.

Pour les autres classes, tout dépend d'une base religieuse, esthétique, spiritualiste. Pour lui, la Science, ne fût-ce que dans ses conséquences extrêmes, est devenue article de foi. Quantité d'esprits cultivés se déclarent «libre-penseurs ». Ils ont, certes, des convictions scientifiques, mais ils ont conservé au cœur tout l'atavisme des Credo religieux.

Ce que la pensée scientifique n'a pas pris à l'ancien ordre de choses, c'est la conscience de plonger des racines spirituelles dans un monde spirituel. L'érudit peut n'en tenir aucun compte puisque sa vie intérieure est encore alimentée par d'anciennes traditions. Mais ce n'est pas le cas pour le prolétaire. Les traditions ont été bannies de son ame par les conditions nouvelles de vie. Il a reçu des classes dirigeantes l'héritage des conceptions scientifiques. Elles sont devenues le tremplin de sa réflexion et sont dépourvees de toute base spirituelle : mieux que cela, elles renient délibérément toute origine spirituelle.

Peu importe que certains, appartenant ou non

à la classe ouvrière, et s'attribuant une expérience « pratique » de la vie, trouvent abstrait notre point de vue : les faits démontreront peu à peu combien leurs convictions sont illusoires. Celui qui s'en tient à l'apparence des événements finit par perdre tout contact réel avec la vie. Et les opinions régnantes, soi-disant « pratiques », en sont arrivées à n'avoir plus rien de commun avec la réalité. Sous ce rapport, la catastrophe mondiale actuelle pourrait être particulièrement instructive. En effet : Que pensait-on qu'il arriverait? et qu'est-il arrivé? — Faudra-t-il qu'il en soit de même pour les pensées touchant les problèmes sociaux?

Je devine encore l'objection qu'on soulèvera dans les milieux populaires: « Encore un, dirat-on, qui, suivant l'habitude, veut faire dévier la question vers les voies commodes à la pensée bourgeoise! »

Ces hommes de parti ne voient pas qu'euxmêmes — eussent-ils une existence prolétarienne — pensent à la façon bourgeoise; ils se meuvent dans le monde de pensées hérité des classes dirigeantes. Leur vie est prolétarienne, mais leur pensée est bourgeoise. Or il est nécessaire de renouveler non seulement la vie mais les pensées. La mentalité scientifique ne pourra féconder l'existence que lorsqu'elle saura, par ellemême, imprimer à la vie son élan propre, comme le firent avant elle les anciens idéals.

Ceci nous met sur la voie du véritable aspect

de l'un des éléments du mouvement prolétarien. L'ouvrier désire obscurément dans son âme une nourriture spirituelle; mais il dit : « Qu'est-ce que cette vie spirituelle, sinon une pure idéologie, un simple jeu d'idées, reflet en nous-mêmes des événements extérieurs. Elle ne peut venir d'un monde spirituel véritable! »

Ainsi, les résultats de la vie de l'esprit depuis les temps modernes, semblent à la conscience prolétarienne un simple jeu d'idées. Pour comprendre l'état d'âme qui implique les revendications sociales actuelles, il faut pouvoir sentir tout ce que comporte cette conviction : « La vie de l'esprit n'est qu'une idéologie. »

On pourrait nous répondre: « Mais que fait la masse de cette opinion qui hante et trouble la tête de chefs plus ou moins cultivés du mouvement? ». Parler ainsi, c'est refuser de constater un facteur essentiel de la vie contemporaine, et c'est agir sans tenir compte des réalités, ce qui est plus grave; c'est ignorer l'histoire moderne de la vie ouvrière; c'est méconnaître le fil qui relie cette négation de la vie spirituelle aux actes socialistes avancés, aux menées de ceux que d'obscurs instincts poussent à « faire la Révolution. »

Ce qui rend tragique le mécontentement populaire actuel, c'est que, dans bien des milieux, on ne peut pas le comprendre, on ne veut pas plonger dans l'état d'âme des masses. Le bourgeois s'épouvante quand il entend le prolétaire lui dire: « Scule la socialisation des moyens de production peut m'apporter une existence digne. » Il n'arrive pas à comprendre que sa classe, tout en appelant le prolétaire au travail, tout en monopolisant les moyens de production, n'a pas su donner un aliment à l'âme populaire.

Il pourrait se dire: « Mais le prolétaire veut tout simplement acquérir un bien-être équivalent à celui des bourgeois. Où voyez-vous là une soif spirituelle? » et, de son côté, l'ouvrier pourrait déclarer: « Je ne demande rien aux autres classes pour mon âme; mais je veux qu'elles ne m'exploitent plus. Je veux que les divergences de classes cessent dès maintenant. »

Mais ceci ne touche pas au nerf de la question et n'en révèle pas le vrai jour. Une population travailleuse, qui eut hérité d'une véritable nourriture spirituelle, éléverait ses revendications d'une toute autre façon que le prolétariat moderne qui, lui, ne peut sentir dans les idées qu'on lui a transmises que des idéologies. Il est convaincu de l'irréalité de la vie spirituelle et cette conviction ne fait qu'accroître son malaise. A son insu, le vide de son âme lui cause une souffrance qui l'emporte en gravité sur toutes les récriminations, justifiées d'ailleurs, dictées par sa situation matérielle.

Les classes dirigeantes ne se reconnaissent pas responsables de cette mentalité populaire qui, aujourd'hui, se retourne contre elles. Et pourtant ce sont bien elles qui en portent la responsabilité, pour n'avoir légué à l'ouvrier qu'une vie intellectuelle fictive.

Le désir bien naturel qu'éprouve une classe de transformer sa situation matérielle est moins essentiel que la façon dont ce désir se réalise d'après les pensées de cette classe. Si, de ce point de vue, on observe impartialement les faits, on verra que bien des personnes à tendance prolétarienne sourient dès qu'on essaye de résoudre la question sociale par des solutions spiritualistes. « Théorie, idéologie, disent-elles. On ne saurait débrouiller les complexités de l'heure actuelle avec de simples pensées. » Or, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que le ressort du mouvement prolétarien ne se trouve pas, au fond, dans les revendications matérielles dont on parle tant, mais bien dans des pensées.

Plus que tout autre courant au monde, le mouvement prolatérien, — un examen approfondi le révèle, — a pris naissance dans le domaine de la pensée. Si je puis me permettre une remarque personnelle, je dirai que cette évidence ne m'est pas apparue à la seule réflexion; car, pendant de longues années, j'ai enseigné dans une université populaire. J'y ai appris à connaître ce qui vit, ce qui fermente dans l'ame de l'ouvrier moderne. Depuis, j'ai eu maintes occasions d'observer l'activité de syndicats et de groupements professionnels. Je ne considère donc pas les choses d'un point de vue théori-

que, mais ne parle que du fruit de mes experiences.

Quiconque a connu le mouvement socialiste — et c'est, hélas, bien rarement le cas parmi les intellectuels!—là où il est représenté par les ouvriers eux-mêmes, celui-là sait combien il est important et symptomatique qu'une certaine orientation de pensée se soit emparée de la masse.

L'incompréhension réciproque qui existe entre les classes crée souvent une difficulté pour prendre position en face des énigmes sociales. Les classes bourgeoises ne savent guère se mettre à la place de l'ouvrier; elles comprennent difficilement que son intelligence « inculte » ait pu assimiler une doctrine scientifique comme celle de Karl Marx, qui exige les plus grands efforts intellectuels.

Certes, le système de Karl Marx a ses partisans et ses détracteurs. Les raisons qu'on fait valoir sont peut-être aussi bonnes d'un côté que de l'autre. Il se peut que le système ait été modifié après la mort de Marx et de son ami Engels. Mais je ne veux pas l'analyser, car il ne me semble pas le point essentiel du mouvement ouvrier actuel. L'essentiel réside bien plutôt dans le fait suivant : une construction d'idées a pu engendrer dans la classe ouvrière de formidables impulsions. On peut aller jusqu'à dire que jamais un mouvement d'ordre pratique, limité à la vie quotidienne, ne s'est édifié sur une base aussi purement intellectuelle. C'est même un fait his-

toriquement unique en son genre. Et pourtant il faut constater que la notion intellectuelle que le prolétaire a de lui-même et de son idéal n'est en aucune façon la chose essentielle.

Ce qui, par contre, importe beaucoup, c'est que les principes d'ordre intellectuel qui, chez l'homme des autres classes, sont restés confinés dans un seul domaine de l'âme, se sont infiltrés dans la vie de l'ouvrier. Sans doute l'ouvrier n'a pas une conscience nette de la réalité de ces principes en lui. Ce qui l'en empêche, c'est le caractère idéologique de la vie intellectuelle qui lui a été transmise. C'est donc bien, en réalité, sur des pensées qu'il édifie sa vie, mais il les prend pour des fantômes.

Une analyse scrupuleuse du mouvement prolétarien doit mettre à la première place ce caractère spécial de la vie intellectuelle et spirituelle de l'ouvrier. En effet, quelles que soient les causes qui induisent l'ouvrier à se sentir lésé par les conditions de la vie actuelle, il devine ces causes et s'efforce d'y remédier d'après des suggestions intellectuelles. Et pourtant il repousserait encore aujourd'hui avec ironie ou colère l'idée d'être déterminé par ces courants sous-jacents de la pensée. Comment pourrait-il admettre que la vie de l'esprit ait sur lui cette puissance, puisqu'il y voit un simple jeu d'idées? Que peut-il attendre d'elle qui le libère d'entraves devenues insupportables? La mentalité de l'ouvrier le porte à considérer comme idéologie non seulement la science elle-même, mais aussi l'Art, la Religion, la Morale, le Droit. Ces différents domaines de l'esprit ne sont pour lui que des reflets affaiblis de sa vie matérielle, incapables de projeter sur celle-ci la moindre lumière. Une fois créés par l'imagination ou par la volonté, ils peuvent sans doute réagir sur la vie pratique par le détour des activités cérébrales ou volontaires qu'ils déclanchent: à l'origine, ils n'en sont pas moins de simples jeux d'idées. Ils n'apporteront certes nulle contribution à l'allègement des difficultés sociales, et ce ne sera que du sein même des faits matériels qu'une directive se dessinera.

La vie spirituelle moderne, et les tentatives de solutions qu'elle renferme, a passé de la classe dirigeante à la classe ouvrière, sous une forme qui la rend inaccessible à la conscience de cette dernière et incapable de lui servir pour la solution des problèmes sociaux. Si cet état de choses persistait, la vie spirituelle se verrait condamner à l'impuissance eu égard aux besoins de notre époque. Une grande partie du prolétariat moderne est déjà convaincue de cette impuissance, et dans les théories marxistes ou théories similaires, on voit le reflet de cette conviction. « La vie économique moderne, y est-il dit, a donné naissance aux formes nouvelles du Capitalisme, mettant le prolétaire dans une situation intolérable en face du Capital. Mais

le processus ira plus loin; le Capital sera résorbé par ses propres forces et de sa mort résultera la libération de l'ouvrier. »

Cette conviction a perdu, par la suite, le caractère fataliste dont certains marxistes l'avaient revêtue. Mais le principal en est resté. La preuve en est qu'actuellement un véritable socialiste ne consentirait jamais à convenir de ceci : s'il apparaît quelque part un courant spirituel capable d'alimenter la vie intérieure des hommes, répondant vraiment aux besoins de l'époque, il peut en jaillir l'impulsion qui fécondera le mouvement social.

Que l'ouvrier ne puisse nourrir une telle espérance, c'est là ce qui caractérise la vie de son âme. Il a besoin d'une valeur spirituelle assez forte pour lui communiquer le sentiment de sa dignité humaine. Or son âme, prise dans les mailles du capitalisme moderne, a la nostalgie d'un contenu substantiel. Mais l'idéologie a fait le vide en elle.

L'aspiration du prolétaire vers une autre conception de la vie de l'esprit, telle est donc au fond la force motrice du mouvement social. Mais ni la classe prolétarienne, ni les autres classes ne s'en rendent compte. Celles-ci ne souffrent pas en effet du joug idéologique qu'elles imposent elles-mêmes. Celle-là subit ce joug; mais il lui a ôté toute croyance en l'efficacité d'une force spirituelle.

De la compréhension nette de ces faits dépend

l'orientation qui conduirait l'humanité hors de la confusion sociale. Le régime social contemporain, implanté par suite des conditions économiques de la vie, interdit l'accès de cette voie. Il faudra trouver la force de la frayer.

La pensée subira une transformation radicale quand on saisira dans toute sa gravité le fait que tout organisme social où la vie spirituelle n'agit plus qu'en théorie, perd sa force vitale. Notre organisme social souffre d'une paralysie spirituelle, et cette maladie s'accentue à mesure qu'on persiste à l'ignorer. Il faut reconnaître ce fait et en partir comme d'une base.

Aujourd'hui, le prolétaire croit prendre contact avec une force fondamentale de son être lorsqu'il parle de sa conscience de classe. Mais en réalité, depuis qu'il est entraîné dans l'orbite économique du capitalisme, il est en quête d'une vie spirituelle qui le soutienne et lui donne conscience de sa dignité d'homme; la conscience de classe, née de la vie économique, n'est qu'un pis-aller.

L'ouvrier est hypnotisé par les questions économiques, et maintenant il ne croit plus pouvoir trouver ailleurs que là les lumières qui lui font défaut sur les questions sociales. Il croit simplement que, de l'évolution des faits économiques, dépourvus d'amē et d'esprit, résultera l'état de choses auquel aspire son sentiment de dignité. Il est persuadé que la réforme économique supprimera tous les torts causés par les entreprises privées, par l'égoisme des entrepreneurs, par l'impossibilité où sont les patrons de satisfaire au souci de dignité de l'ouvrier. C'est ainsi que le prolétaire en vient à envisager son salut sous la forme d'une transformation de toute propriété privée des moyens de production en une exploitation en commun ou même en propriété commune. Le domaine purement économique est donc devenu l'unique facteur qu'il tient en considération.

La conséquence en a été un fait significatif et bien révélateur des contradictions qui abondent nécessairement dans le mouvement prolétarien. L'ouvrier de nos jours croit au progrès économique d'où sortiront ses Droits humains. C'est pour ces droits qu'il lutte. Mais le souffle qui anime sa lutte ne provient pas de cette vie économique. C'est un fait d'une éloquente signification. On voit surgir du cœur même des problèmes sociaux quelque chose qui ne relève pas uniquement des nécessités économiques, comme on le croit; — quelque chose qui s'insère bien plutôt dans la ligne évolutive qui, de l'ancien esclavage, passe par le servage des temps féodaux et aboutit au prolétariat moderne.

Quelle que soit la forme prise de nos jours par la circulation de l'argent et des marchandises, par le capital, par la propriété mobilière, immobilière et foncière, etc., il s'est épanoui au cœur de cette vie moderne, une chose qui, sans se formuler clairement, effleure la conscience prolétarienne et agit au fond de sa volonté. Et voici ce que c'est: Le régime économique du capital ne connaît en somme, dans son domaine, que des marchandises et l'estimation de ces marchandises. Or, il est un élément de la vie qui a pris un caractère de marchandise, alors qu'aux yeux de l'ouvrier il ne devait pas l'avoir : c'est son travail.

Quand on se rendra compte que la force de ce sentiment correspond à une des impulsions capitales de tout le mouvement prolétarien moderne, on comprendra que dans son instinct, dans sa subconscience, l'ouvrier éprouve une répugnance à voir sa puissance de travail vendue au patron comme une marchandise sur un marché. On comprendra son dégoût à voir son énergie soumise au cours de l'offre et de la demande, lancée sur le marché de la main-d'œuvre. Cette aversion contre le marchandage de l'énergie ouvrière, n'est pas encore dégagée d'une manière assez pénétrante et décisive dans les théories socialistes. Si l'on arrive à en sentir toute l'importance dans le mouvement social, alors seulement on aura découvert la seconde des impulsions qui font aujourd'hui de la question sociale une des questions les plus urgentes, les plus brûlantes. Nous avons parlé de la première de ces impulsions en décrivant l'aspect irréel que revêt pour l'ouvrier la vie spirituelle.

L'antiquité eut ses esclaves. L'homme y était yendu tout entier. Pendant la féodalité, l'engre-

nage économique s'appropria, par le servage, non plus l'être humain intégral, mais toutefois une partie de cet être. Le Capitalisme est devenu la puissance qui, encore maintenant, impose un caractère marchand a une partie de l'être humain, à sa puissance de travail.

Je ne veux pas dire que ce fait n'a pas encore été remarqué. Au contraire, chacun sent qu'il est fondamental, qu'il agit de tout son poids dans la vie sociale contemporaine. Mais on ne le considère qu'au point de vue économique. On confine dans le domaine économique la question de la marchandise. On croit que la vie économique saura bien elle-même créer les conditions qui dépouilleront le travail de son caractère avilissant de valeur marchande.

On connaît couramment l'évolution historique de l'Economie moderne. On admet qu'elle a donné naissance à ce nouvel aspect de la puissance du travail. Mais on ne se rend pas compte que l'activité économique, donne, inévitablement, à tout ce qu'elle englobe, un caractère de marchandise, puisqu'elle consiste à produire et à écouler des marchandises. Il est donc impossible d'enlever à la puissance de travail son caractère marchand, si l'on ne trouve pas le moyen d'arracher celle-ci à l'engrenage économique. Il ne s'agit pas de diriger ses efforts vers une transformation du système économique qui confère au Travail tous ses droits, mais de libérer le Travail du mécanisme économique, et de ne plus le lais-

ser sous l'influence de forces qui lui donnent un caractère de valeur marchande. Le prolétaire aspire à un régime économique où sa productivité occupe une place légitime. Il forme ce souhait, sans entrevoir que l'avilissement de cette productivité résulte justement de l'emprise qu'ont sur elle les nécessités économiques. En livrant à celles-ci son énergie, l'ouvrier se laisse entièrement absorber par elles. Quant au processus économique, son caractère même l'oblige à exploiter le travail manuel, comme il exploite les matières premières, au plus grand profit des entreprises.

Fascine, pour ainsi dire, par le pouvoir de la vie économique moderne, on ne considère exclusivement que ce qui se rapporte à elle. Ce n'est jamais de cette façon qu'on trouvera le moyen de délivrer le Travail de son caractère marchand. Caril suffira à des formes économiques nouvelles d'employer d'autres manières d'exploiter le travail. La question du travail ne peut pas prendre sa vraie place parmi les problèmes sociaux, si l'on ne veut pas admettre que Production, Echange et Consommation obéissent à des lois et servent des intérêts qui, légitimement, ne doivent pas exercer leur contrôle sur la puissance de travail des hommes.

La pensée moderne n'a pas appris à séparer les deux facteurs très différents qui collaborent à l'activité économique: d'une part, la productivité du travail, qui dépend de l'être humain; d'autre part, les valeurs qui, indépendamment de l'homme, suivent de leur propre nature la voie, qui, soumise aux nécessités de l'Economie, va de la Production à la Consommation.

Lorsqu'on aura envisagé sous cet angle le véritable aspect de la question du Travail, on apercevra du même coup quelles sont, dans une saine organisation sociale, les justes limites de la vie économique.

Ce qui précède laisse deviner que la question sociale se subdivise en trois problèmes spéciaux: Le premier concerne une forme normale de vie spirituelle; le second cherche un rapport équilibré entre le Travail et la vie collective; le troisième étudie les activités économiques proprement dites dans les cadres de cette vie.

CHAPITRE II

Tentatives pour résoudre, conformément aux besoins réels de la vie, les questions et nécessités sociales.

On peut définir les caractéristiques qui ont donné à la question sociale l'aspect qu'elle a de nos jours, en disant que c'est la vie économique, soutenue par l'Industrie et unie au Capitalisme, qui a imprimé à la société moderne un certain ordre intérieur.

L'attention s'est tellement concentrée sur les résultats obtenus par la technique et le capital, qu'elle s'est détournée des autres domaines sociaux. Il est pourtant nécessaire de consacrer également à ces derniers un examen lucide et consciencieux, si l'on veut que le corps social soit un organisme sain.

Une comparaison me permettra de caractériser plus clairement ce que doit être l'observation totale et impartiale de la question sociale. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est rien d'autre qu'une comparaison, destinée sans plus à servir de soutien à la pensée qui cherche avec avidité les moyens de régénérer l'organisme social.

Si, du point de vue qui vient d'être défini, on examine l'organisme naturel le plus complexe, l'organisme humain, on voit que, dans son ensemble, il repose sur l'agencement de trois systèmes fonctionnant à côté, mais indépendamment les uns des autres. Ces trois systèmes d'actions parallèles, peuvent être décrits de la manière suivante: l'un d'eux comprend la vie des nerfs et des organes des sens. On peut appeler ce système, d'après la partie essentielle où les activités nerveuses et sensorielles sont en quelque sorte centralisées, le système de la tête ou système céphalique.

Le second système se présente à celui qui cherche à se faire une idée véritable du fonctionnement du corps humain, comme un système rythmique. Il comprend la respiration, la circulation du sang et tous les phénomènes du rythme.

Le troisième système nous révèle les fonctions et organes qui servent aux échanges vitaux proprement dits. L'ensemble de ces trois systèmes, s'ils sont bien équilibrés, représente tout ce qui assure le fonctionnement normal de l'organisme humain.

Dans un livre intitulé Les Enigmes de l'Ame (Von Seelenrætseln), j'ai essayé d'esquisser cette triple organisation du corps humain, — tout en restant parfaitement d'accord avec les découvertes des sciences naturelles. Je suis convaincu

que, très prochainement, la Biologie, la Physiologie et l'Histoire Naturelle en viendront à cette conception. On verra que ces trois systèmes — céphalique, rythmique, nutritif, maintiennent l'ensemble de l'organisme, à cause de l'autonomie relative dont ils jouissent et parce qu'il n'existe pas, en réalité, de centralisation complète. Chaque système entre en rapport avec le monde extérieur d'après un mode propre : le système céphalique au moyen des sens, le système circulatoire ou rythmique au moyen de la respiration, et le système des échanges vitaux par les organes de l'appareil digestif.

Je me suis fondé, pour parler le langage des sciences naturelles, sur les travaux de la science spirituelle qui l'étaye. Les méthodes des sciences naturelles ne sont pas encore si avancées qu'elles puissent proposer ces travaux à la sanction générale des milieux scientifiques, comme ce serait désirable pour l'avancement des connaissances. C'est la preuve que nos habitudes de penser, notre manière de concevoir l'univers, ne sont pas encore à la mesure de l'activité naturelle qui s'exprime, par exemple, dans le corps humain.

Certes, on pourra nous dire: « Eh bien, les sciences naturelles attendront; elles poursuivront leurs étapes jusqu'au jour où elles arriveront à reconnaître aussi ce fait. » Mais on ne peut attendre, lorsqu'il s'agit d'observer l'organisme social et surtout de le modifier.

Ce n'est pas seulement chez les spécialistes, c'est dans chaque ame humaine qu'une connaissance au moins instinctive des nécessités de l'époque doit apparaître, car chacun prend une part à l'activité sociale. Avoir, au sujet de la réforme sociale, des pensées et des sentiments normaux mène infailliblement à cette conclusion, — fut-elle instinctive — qu'une triple organisation doit régir le corps social comme le corps humain.

Depuis que Schaeffle a écrit son livre sur la structure de l'édifice social, des analogies ont été tentées entre l'organisation d'un être naturel — de l'homme par exemple — et de la société humaine. On a même cherché à établir ce qui correspondait dans le corps social au rôle de la cellule, des réseaux cellulaires, des tissus, etc. Tout dernièrement encore, il a paru un livre de Merey: Mutation du Monde, dans lequel l'auteur veut simplement transporter dans la société humaine des faits et des lois des sciences naturelles.

Ces jeux d'analogie n'ont rien de commun avec notre étude. Les en rapprocher serait une confusion grossière. Nous ne voulons pas transplanter dans le corps social des vérités d'ordre biologique, mais tout au contraire procurer à l'intelligence un auxiliaire qui lui apprenne à sentir, par l'observation de la structure humaine, ce qui est conforme à la vie, pour appliquer ensuite ce mode de sentir à l'organisme social.

Si l'on transporte simplement à l'organisme social, comme on le fait souvent, les déductions des sciences naturelles, c'est qu'on ne veut pas se donner la peine d'étudier le corps social pour lui-même, d'après ses propres lois, comme on étudie l'organisme naturel.

Adoptons réellement l'attitude du savant en face d'un organisme naturel, et tout jeu d'analogie cessera devant le sérieux de l'observation.

On pourrait encore croire qu'il est dans mes intentions de faire sortir in abstracto, des théories biologiques, une société toute construite. C'est bien loin de ma pensée. Mais la crise historique que l'humanité traverse actuellement exige que tout individu développé en lui certaines dispositions qui devraient être éveillées dès l'enfance à l'école, comme y sont enseignées par exemple les quatre opérations.

Ce qui a donné naissance jusqu'à présent aux anciennes formes sociales, à l'insu même de la conscience humaine, sera désormais inopérant. Une nouvelle vague apparaît de nos jours dans l'évolution et tend à pénétrer la vie humaine. C'est à son égard que les dispositions dont nous venons de parler devront être cultivées chez l'enfant au même titre que le savoir le plus élémentaire. Il faudra désormais exiger de l'homme qu'il possède le sens du rôle vivifiant que peuvent jouer certaines forces dans l'organisme social. Il devra s'imprégner de l'idée qu'il est malsain et antisocial de ne pas prendre dans

cet organisme la place indiquée par ces dispositions.

On entend parler aujourd'hui de la « socialisation » comme d'une nécessité des temps. Cette socialisation ne produira aucune guérison; tout au plus sera-t-elle un palliatif, sinon même un procédé destructeur, tant que dans les âmes et les corps humains la certitude ne pénétrera pas, au moins obscurément, qu'il est nécessaire de scinder le corps social en trois organismes collaborant harmonieusement.

La vie économique est l'un de ces trois éléments. C'est par elle que nous commencerons notre étude, car il est évident qu'au moyen de l'industrie et du capitalisme elle domine toute la société. Cette vie économique doit former dans le corps social un département indépendant, jouissant de l'autonomie relative dont jouit le système nerveux et sensoriel, par exemple, dans le corps humain. Elle a pour objet la Production, la Circulation et la Consommation des marchandises.

Le second élément concerne le Droit public, la vie politique proprement dite, et ce qui, au sens des anciennes constitutions, forme expressément le corps civique. Tandis que la vie économique s'applique à toutes les nécessités que l'homme satisfait par les productions de la nature et par les siennes propres, la vie politique doit se borner aux rapports purement humains qui unissent l'homme à l'homme. Il est essentiel

de constater la différence radicale entre l'un et l'autre de ces systèmes: celui du Droit public ne connaissant que les rapports des citoyens entre eux en tant qu'hommes; et celui de l'économie limitée au cycle de la Marchandise, — Production, Circulation, Consommation. Si cette distinction se fait sentir jusque dans la vie même, elle entraînera naturellement la séparation de ces deux systèmes, aussi distincts l'un de l'autre que le sont, dans le corps humain, les fonctions du poumon et celle des nerfs.

Le troisième organisme, également indépendant des deux autres, comprend tout ce qui se rapporte, dans le corps social, à la vie intellectuelle et spirituelle. L'expression « culture spirituelle » ou tout autre terme se rapportant à la vie de l'esprit, demeure un peu vague. Précisons donc : tout ce qui repose sur les dons physiques de l'individu, tout ce qui peut jouer un rôle dans le corps social grâce à ces aptitudes naturelles, qu'elles soient qualités de l'esprit ou du corps, voilà le domaine de la vie de l'esprit '.

1. Les trois mots allemands: Wirtschaft, Recht, et Geist, n'ont pas exactement leur équivalent en français.

Sous les expressions: Economie, domaine économique ou Economie politique, par lesquelles nous traduirons Wirtschaft d'après le contexte, il faut entendre la totalité des activités industrielles, commerciales, agricoles, etc.

Recht a été traduit, également d'après le contexte, par les termes: Droit (au sens moral et légal du mot) Justice, Equité, ou défini par les qualificatifs: juridique, politique, civique, .égal.

La traduction du mot Geist peut particulièrement prêter

Le premier système, ou système économique, règle la condition matérielle de l'homme dans le monde extérieur; le deuxième système règle les rapports d'homme à homme, et le troisième détermine l'apport de la personnalité humaine à l'organisme social.

Aussi vrai que l'Industrie et le Capitalisme ont mis leur empreinte sur notre vie moderne, il est nécessaire que les dommages qu'ils ont causés soient restaurés par un juste équilibre : celui de la vie collective fondée normalement sur les trois systèmes dont nous avons parlé.

La vie économique a pris d'elle-même certaines formes déterminées. L'unité de son champ d'action l'a rendue particulièrement puissante. Les deux autres systèmes n'ont pas eu l'occasion de se développer dans leur propre domaine avec autant d'indépendance. C'est à leur égard surtout que doit grandir la compréhension dont nous avons parlé plus haut. Chacun, à la place qu'il occupe, peut contribuer à l'établissement du nouvel ordre social. Car, pour les tentatives de solution que nous proposons, il s'ouvre à tous un effort immédiat à fournir.

Le premier élément du corps social ou vie

à un contre-sens. Car en allemand ce-mot signifie à la fois les activités intellectuelles et spirituelles. Nous employons les deux mots, mais nous prions le lecteur de ne jamais donner à l'un de ces termes isolé un sens trop particulariste et de dépouiller le mot « spirituel » de l'interprétation exclusivement religieuse qu'on lui attribue d'ordinaire en français.

économique, repose d'abord sur le fonds offert par la Nature, de même que les possibilités développées en l'homme par l'enseignement, l'éducation et l'expérience, reposent sur les dons naturels de son esprit et de son corps. Cette vie économique dépend entièrement des produits naturels. Ils sont là dès le début, sans le secours de l'homme, et aucune institution, aucune socialisation n'a d'influence directe sur eux. Ils sont la base véritable de la vie sociale, comme les aptitudes innées d'un être humain sont la base de l'éducation. Toute réforme sociale doit commencer par en tenir compte; le commerce, le travail, et même la culture intellectuelle dépendent, en dernier ressort, du lien qui unit l'homme à son ferroir.

Les répercussions des conditions naturelles sur la société méritent d'être étudiées. Prenons un exemple : dans les contrées où se cultive la banane, le travail nécessaire à sa mise en vente est trois cents fois moindre que le travail réclamé dans nos pays par le blé, depuis ses semailles jusqu'à sa consommation. Une différence aussi sensible a ses répercussions sur les conditions de la vie collective.

Evidemment, nous avons choisi un cas extrême. Mais nous constatons que de semblables variations dans le travail nécessaire à l'exploitation des biens naturels existent entre les différentes branches de la production de tous les pays d'Europe. Sans être aussi radicales qu'entre la banane

et le blé, elles sont pourtant réelles. On voit donc que la quantité de travail réclamée par le processus économique dépend de la nature du sol et de sa productivité. En Allemagne par exemple, dans les régions de fertilité moyenne, le blé rapporte sept à huit fois sa semence; au Chili douze fois, dans le Mexique du Nord dixsept fois; dans le Pérouvingt fois. (Voyez Jentsch: « Volkswirtschaftslehre ». Théorie d'Economie politique.)

L'ensemble des activités complexes, dont les conditions naturelles de l'homme marquent le début, et qui se poursuivent par la transformation des produits du sol en objets de consommation, - tel est exclusivement ce qui, dans une société saine, constitue la vie économique. Ce système économique est à la société humaine ce que la tête, qui détermine les aptitudes individuelles, est au corps humain. Or, de même que la tête dépend du système respiratoire et circulatoire, de même le système économique dépend de la somme de travail humain fourni. Si donc la respiration ne peut être causée et réglée par la tête, le système de travail ne devrait pas non plus être réglé par le jeu des nécessités économiques.

C'est par des intérêts fondés sur les besoins de son âme et de son esprit que l'homme fait partie de la vie économique. Comment répondre à ces intérêts de façon à ce que tout individu trouve le meilleur moyen de satisfaire pleinement ses besoins tout en travaillant au bien-être économique général? C'est par les institutions économiques qu'on trouvera pratiquement la réponse à cette question. Il est par conséquent indispensable que le jeu des intérêts se fasse en toute liberté et qu'il existe la volonté et la possibilité de les contenter dans la mesure du possible.

Ces intérêts, qui apparaissent avec le développement psysique et psychologique de l'homme, ont une origine extérieure à la vie économique. La tâche de celle-ci est de créer des débouchés qui les satisfassent. Le champ d'action de ces débouchés devra se limiter à la production et à l'échange des marchandises, - autrement dit aux biens dont la valeur est fixée par les besoins humains. C'est du consommateur que l'objet de consommation reçoit sa valeur. Et puisque cette valeur lui vient du consommateur, une marchandise occupe dans le corps social une place toute autre que ce qui intéresse l'homme en tant que citoyen. En observant sans préjugés la vie économique qui englobe la production, l'échange et la consommation, on remarquera non seulement la différence essentielle des relations qui s'établissent entre les hommes lorsque l'un fabrique pour l'autre, et de celles qui reposent sur le Droit; mais on en viendra pratiquement à exiger que les départements du Droit et de l'Economie, soient entièrement séparés l'un de l'autre.

Ce ne sont pas, en effet, les activités que l'homme doit déployer au service de la production et de l'échange des marchandises qui seraient le meilleur stimulant pour les relations établies par le Droit entre les hommes. Dans les organisations économiques, un homme s'adresse à un autre parce que le premier sert les intérêts du second ou réciproquement. Dans le domaine juridique, les hommes sont entre eux dans des rapports foncièrement différents.

Cette différence, qu'exige la vie même, on croirait peut-être en tenir un compte suffisant en créant au sein des institutions économiques une section juridique chargée de régler le côté légal des affaires. - Cette croyance n'a pas de racines dans la réalité. L'harmonie des rapports juridiques entre les hommes se fera sentir le jour où ces rapports s'épanouiront sur leur propre sol, et non sur le sol économique. C'est pourquoi, dans un organisme social bien constitué, il faut créer et administrer une vie juridique parallèle à la vie économique et indépendante d'elle. Le Droit appartient en propre au domaine de la politique, au sens strict, - de l'Etat. Si les hommes transportent les intérêts qui alimentent leur vie dans l'exercice du Droit et de la Législation, celui-ci ne sera plus que l'expression des intérêts économiques. Si l'Etat fait du négoce, il perd la faculté de réglementer la vie légale des hommes; car ses mesures et ses institutions devront se plier aux nécessités commerciales et s'écarter des suggestions d'ordre juridique.

Un Etat politique indépendant, parallèle au corps économique, est donc indispensable dans une société bien faite. Le corps économique autonome offrira le milieu où se développeront d'elles-mêmes les institutions les plus favorables à la production et à l'échange. Et d'autre part il naîtra du domaine politique des institutions capables de mener les relations réciproques entre individus, ou groupes d'individus, conformément à l'équité.

Ce désir d'une cloison étanche entre les sphères politiques et économiques réside dans la réalité profonde de la vie humaine.

Il est bien évident que les hommes d'affaires possèdent comme les autres le sens de l'équité, mais s'ils ont à prendre des décisions en matière de Droit, ils ne devront employer pour leurs jugements que des notions tirées de cette équité et étrangères à toute considération économique.

Un pareil état juridique possédera un Corps législatif et un Corps administratif particuliers. Tous deux seront établis d'après les principes issus de la conscience moderne du Droit. Cet état s'édifiera sur les impulsions actuellement appelées démocratiques.

Le domaine économique créera, d'après les tendances de sa vie propre, ses organes législatifs et administratifs. Les relations nécessaires entre les *Directions* des Etats législatif et économique auront une certaine ressemblance avec celles qui existent de nos jours entre les gou-

vernements d'Etats souverains. Cette séparation permettra à un organe déjà formé dans un domaine d'aider efficacement la croissance d'un organe en formation de l'autre domaine. Jusqu'ici cette action demeure entravée, du fait que chaque domaine veut produire par lui-même ce qu'il doit recevoir de l'autre.

Nous avons vu que la vie économique était soumise aux conditions naturelles : climat, accidents géographiques, richesse du sol, etc. Elle est encore sous la dépendance des rapports légaux institués par l'Etat entre les hommes d'affaires ou groupes de négociants. Telles sont les limites que rencontre son activité. Bon gré mal gré, l'homme doit organiser sa vie économique d'après les dons de la Nature; il en est de même pour ce qui, dans le domaine économique, relève des rapports établis par le Droit. C'est à l'Etat législatif de les réglementer, sans plus subir de contrôle économique que n'en subissent les produits naturels du sol.

A notre stade d'évolution humaine, l'organisme social a pris, sous l'influence du machinisme et du capitalisme modernes, une forme qui marque d'une empreinte spéciale le mouvement social et ouvre à la vie économique un champ d'action d'une étendue disproportionnée.

— Il se mêle actuellement au circuit économique, qui ne devrait embrasser que le trafic des marchandises, des questions de Travail et de

Droits. Dans ce domaine économique, fondé sur la division du travail, on échange non seulement marchandise contre marchandise, mais, par les mêmes procédés, on troque marchandise contre travail et marchandise contre droits. (J'entends par marchandise tout ce qui, par le travail humain, est devenu propre à être consommé, en quelque endroit qu'on le transporte. Certains professeurs d'économie politique n'approuveront pas cette définition ou la trouveront insuffisante; néanmoins elle peut nous rendre service pour délimiter ce qui est du ressort économique.)

Lorsqu'on acquiert, pour de l'argent, un terrain, on échange celui-ci contre les marchandises représentées par la valeur de l'argent.Or le terrain lui-même n'est pas une marchandise, au sens économique ; il occupe dans le corps social la place conférée par le Droit que possède l'homme d'en user. Ce droit, exercé par le propriétaire, est foncièrement différent de celui que possède un producteur sur sa marchandise. Ce dernier droit présente par essence un caractère opposé à l'acte purement humain par lequel un homme possède la jouissance d'un terrain. Le propriétaire du terrain peut faire travailler pour lui d'autres hommes qui, pour gagner leur pain, s'emploieront à sa terre ou bien la lui loueront. Il s'établira alors un rapport de dépendance. — Un échange de marchandises véritables entre producteurs, ne donne pas naissance au lien de dépendance qui peut ainsi s'établir entre des hommes.

Si ce fait est reconnu sans parti pris, on tombera d'accord qu'il faut lui trouver un mode d'expression dans les institutions sociales. Aussi longtemps qu'on échange marchandise contre marchandise, la valeur fixée à celle-ci ne tombe pas sous l'influence des rapports juridiques existant entre des personnes privées ou non associées. Dès que des marchandises sont échangées contre des droits, le fonctionnement de ces droits est atteint.

L'échange n'a pas d'importance en soi : il est l'élément indispensable à la vie sociale moderne, basée sur la division du travail. Mais ce qui importe, c'est qu'en échangeant un droit contre des marchandises, c'est le droit même qu'on transforme en marchandise, si le droit n'est pas exercé à part de la vie économique. On ne pourra y obvier qu'en créant dans l'organisme social deux sortes d'institutions : les unes ne s'occupant que du circuit des marchandises ; les autres réglant les droits qui s'établissent entre producteurs, négociants et consommateurs au cours des phénomènes économiques.

Dans leur essence, ces droits-là ne diffèrent pas de ceux qui se forment entre des individus n'ayant entre eux nulle relation commerciale. Si par la vente d'une marchandise, je cause à mon semblable un dommage ou un avantage, cet acte relève du même domaine de la vie sociale que le dommage ou l'avantage causés par un service ou une négligence, lesquels sont impossibles à exprimer en valeur marchande.

Deux courants se confondent donc dans la vie de l'individu: le courant juridico-politique et le courant économique. Tous deux, dans un organisme social équilibré, doivent provenir de directions différentes.

Dans l'organisation économique, c'est la connaissance approfondie d'une industrie et l'expérience acquise, qui fourniront à ceux qui ont la direction des affaires les lumières nécessaires pour sa conduite. Dans le domaine juridique, la loi et son application réaliseront ce que le sens de l'équité exige au sujet des relations entre individus ou groupes d'individus.

L'organisation économique encouragera la formation de syndicats entre communauté de métiers, de consommation ou d'intérêts quelconques. Les syndicats coopèreront, par leurs relations réciproques, à maintenir l'activité de ce domaine économique, fondé sur un système associatif et sur les relations mutuelles de ces associations. La base légale de leur travail leur viendra de l'état juridique. Il est loisible à ces associations, dont l'activité est purement économique, de faire valoir leurs intérêts auprès des commissions ou corps administratifs de l'Etat économique. Mais elles ne nourriront pas le désir de s'immiscer dans la direction des affaires législatives ou administratives de l'Etat juri-

dique (par exemple en tant que « Ligue des agriculteurs », « Parti des industriels », ou « Branche économique de la démocratie sociale ») pour y rechercher ce qu'elles ne peuvent obtenir dans leur domaine. Si l'Etat législatif ne s'ingère plus dans aucune branche économique, il ne créera plus que des institutions préoccupées du droit des gens. Peu importe que certaines personnalités de la vie économique siègent aussi dans l'Etat législatif; grâce à la séparation radicale des deux domaines, la vie économique n'exercera pas sur la vie juridique l'influence néfaste qui mine si fâcheusement la santé de l'organisme social lorsque l'Etat gère lui-même des branches industrielles et promulgue des lois par intérêt économique.

L'Autriche, avec la constitution qu'elle s'est donnée en 1860, offre un exemple typique de cette fusion des deux organismes: Economie et Droit. Les représentants du Conseil de l'Empire étaient choisis parmi les quatre branches de sa vie économique: l'association des propriétaires fonciers, des Chambres de commerce, des villes, marchés et centres industriels, enfin des communes rurales. N'apparaît-il pas clairement que l'idée maîtresse de ce choix fut qu'une réglementation juridique résulterait nécessairement de cette représentation des intérêts économiques?

Il est certain que la désagrégation actuelle de l'Autriche est due en grande partie aux forces centrifuges de ses nationalités. Mais il est également vrai que si l'organisation législative avait fonctionné à côté de la vie économique, elle aurait pu échafauder une structure sociale permettant à ses peuples une vie en commun.

Les hommes qui, de nos jours, se mêlent à la vie publique, concentrent habituellement leur attention sur ce qui n'y joue qu'un rôle secondaire. Des pensées routinières en sont la cause; elles leur font voir le corps social sous un aspect uniforme.

Ils ne peuvent trouver aucun mode de suffrage qui réponde rigoureusement à un organisme aussi confus. Car, quel que soit le système électoral, les intérêts de l'Economie et ceux du Droit public dont les représentants sont l'écho, entreront en conslits mutuels. Et de ces chocs, jaillissent inévitablement des perturbations sociales. Il suffirait de tenter l'essai d'une séparation absolue des rouages économiques et juridicopolitiques pour provoquer l'apparition, dans le domaine propre de chaque organisation, du mode de suffrage convenant à l'élection de ses législateurs et administrateurs. Toutefois, en présence des problèmes imminents qui nous sollicitent, cette question du mode électoral, bien que très importante, peut être mise au second plan.

Dans les pays où subsiste encore l'ancien régime, on pourrait opérer directement cette réforme séparative. Dans ceux où il est dissout ou en train de se dissoudre, des individus ou des ligues devraient prendre l'initiative de ces réformes. On ne peut du jour au lendemain transformer la vie publique. Ce serait une utopie à laquelle ont renoncé les plus sensés des socialistes. Ils veulent arriver, par une transformation progressive et rationnelle, à la régénération qu'ils souhaitent. Mais on peut déduire impartialement de faits à répercussion lointaine qu'au point actuel de l'évolution, l'humanité exige que des volontés intelligentes travaillent à la réorganisation sociale.

Ceux qui regardent comme impraticable tout ce qui dépasse les bornes de leur expérience limitée, taxeront certes ces suggestions d'«idéalisme ». Et s'ils conservent quelque influence sur un point de la vie publique, au lieu de l'assainir, ils aggraveront encore son état, comme leurs semblables l'ont fait en provoquant l'état de choses actuel.

La tendance qui consiste à confier à l'Etat le monopole de certaines branches économiques (postes, chemins de fer, etc.), tendance manifestée d'abord par les classes dirigeantes, devrait faire place au désir contraire: celui de soustraire toute vie économique à la tutelle de l'Etat politique.

Des penseurs, qui croient fermement travailler à l'instauration d'un bon organisme social, tirent les conséquences logiques de ces tendances étatistes, en souhaitant la socialisation de tous les moyens de production. L'évolution naturelle tend au contraire vers l'autonomie de la vie économique et vers un Etat politique capable d'introduire dans cette économie une réglementation harmonieuse. L'individu privé ne doit plus sentir la position qu'il occupe dans le corps social comme contradictoire à son sens de l'équité.

Observons le travail physique fourni par l'homme dans la société. Nous nous rendrons facilement compte que les idées émises ci-dessus sont fondées sur la vie réelle. Sous le régime capitaliste, en effet, la main-d'œuvre a pris une valeur marchande que le patron achète à l'ouvrier. On échange de l'argent (représentant des marchandises) contre du travail. Or cet échange est irréel au fond et n'existe qu'en apparence. En fait, le fabricant reçoit des marchandises créées par la puissance de travail de l'ouvrier. Celui-ci reçoit comme salaire une partie de la valeur de l'objet produit. Le patron touche l'autre. La production des marchandises résulte donc d'une collaboration entre ouvrier et patron. Et c'est le produit de cette collaboration qui pénètre dans le circuit économique.

Pour arriver à fabriquer le produit, il a fallu nécessairement, entre l'ouvrier et le patron, des rapports de l'ordre juridique. Mais le système économique capitaliste arrive à transformer ce rapport en un autre, qui place l'ouvrier sous l'autorité économique du patron. Voici précisément ce qu'un organisme régénéré devra mettre en évidence: le travail ne peut se payer.

Le travail, en effet, ne saurait être comparé à la valeur marchande d'un objet manufacturé. Seul l'objet produit par le travail a une valeur économique. La nature et les limites du travail nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme social doivent donc être réglées suivant les capacités de l'homme et en concordance avec une existence digne de lui. Et cette réglementation du travail, l'Etat politique ne peut l'entreprendre que s'il est indépendant des rouages économiques.

Cette réglementation procurera aux marchandises une échelle de valeur pouvant être comparée à celle qui existe pour les conditions naturelles du sol. D'une part, la valeur d'un objet augmentera selon que sa matière première est plus ou moins difficile à obtenir; d'autre part, elle dépendra du règlement légal, qui se prononcera sur la nature et les conditions du travail réclamé pour la fabrication de cet objet.

La vie économique sera, dès lors, soumise à deux facteurs externes : d'abord aux matières brutes, que l'humanité est forcée d'accepter telles qu'elles lui sont données; — ensuite, au fondement légal qui, issu du sens de l'équité, doit être creusé sur le sol autonome de l'Etat politique.

Il est clair que cette réglementation produira une hausse ou une baisse du bien-être général, d'après les limites sixées au travail par le Droit. Mais cette dépendance est indispensable, car elle seule peut empêcher l'épuisement du travailleur par les besoins économiques. Cet épuisement porte alors l'ouvrier à considérer sa vie comme indigne d'un homme. Et, en vérité, c'est à ce sentiment de dégradation humaine que sont dûs tous les bouleversements sociaux.

On peut empêcher la prospérité générale d'être trop affaiblie par des limites fixées légalement. Pour améliorer un terrain peu productif, on a recours à l'engrais chimique; le bien-être d'un peuple tend-il à trop diminuer, il faut modifier la nature et les limites du Travail. Toutefois cette décision ne doit pas être prise sous l'influence directe des milieux économiques, mais d'après le discernement de juristes indépendants.

Dans tous les apports faits par l'Economie et le Droit à la Société, on est en présence d'un troisième facteur : celui des capacités individuelles de chaque homme.

Ce domaine embrasse les plus hautes productions de l'esprit, ainsi que toutes les œuvres humaines nées des aptitudes physiques plus ou moins bonnes, mais mises au service de la société. Ce qui est issu de cette source doit prendre, dans une société saine, un cours tout différent des autres éléments. La seule manière de donner à cet afflux les dérivés qui lui conviennent est de le consier aux libres appréciations et impulsions jaillies des facultés individuelles.

Si la vie économique ou civique influence artificiellement les productions de l'esprit, elle leur retire la base même d'un développement qui consiste en l'épanouissement libre de leurs puissances individuelles. Si, en outre, les services rendus par ces productions ne sont acceptés que sous le contrôle direct de l'Economie ou de l'Etat, ces productions perdront le caractère spontané qui en fait tout l'intérêt fécond pour la société. L'activité spirituelle, à laquelle se relient, par des fils innombrables et ténus, les autres facultés de l'existence humaine, n'a qu'un moyen d'évoluer sainement, c'est de suivre ses propres impulsions créatrices et d'établir de parfaits rapports de compréhension avec ceux qui reçoivent ses services.

Mais les habitudes contractées depuis des siècles brouillent la vision claire de ces conditions normales; une grande part de cette activité de l'esprit a fusionné avec celle de l'Etat politique. Sans doute on parle de la «Liberté de la Science et de l'Enseignement ». Mais c'est l'Etat, il va de soi, qui administre la « libre Science » et le « libre Enseignement ». On ne sent même pas combien la vie de l'esprit est subordonnée, de ce fait, aux besoins des gouvernements. On se dit: Evidemment, c'est l'Etat qui crée les cadres scolaires; mais ceux qui les occupent sont laissés libres dans leur esprit. On méconnaît le lien étroit qui unit le contenu de l'activité intellectuelle à l'essence intime de l'homme d'où provient ce

contenu. On oublie que cette éclosion de l'esprit ne peut se faire librement dans le corps social si elle est dirigée par d'autres mobiles que ceux tirés de sa propre nature.

En incorporant à sa propre vie celle des Sciences et des branches intellectuelles qui s'y rattachent, l'Etat, au cours des derniers siècles, leur a non seulement donné leur caractère actuel, mais encore leur contenu même. Certes, le gouvernement n'influence pas directement les résultats des Mathématiques et de la Physique. Mais passons à l'Histoire et aux autres sciences; ne reflètent-elles pas l'image fidèle de l'influence que les besoins de l'Etat sont en mesure d'exercer sur les représentants de ces Sciences?

C'est précisément en raison de cette empreinte politique que les ouvriers ont taxé d'idéologies les idées d'allure scientifique dont notre vie intellectuelle et spirituelle est saturée. L'ouvrier qui réfléchit a remarqué que les pensées humaines prenaient, suivant les besoins de l'Etat, un certain caractère inspiré des intérêts des classes dirigeantes. N'y voyant que le miroir de ces intérêts matériels et des conflits entre ces intérêts, il en a conclu que la pensée ne servait qu'à réfléter l'ordre économique.

Les activités spirituelles de l'homme échapperont à l'influence néfaste de cette conviction quand on se rendra compte que le domaine spirituel est régi par une réalité substantielle qui dépasse et domine l'existence matérielle. Mais cette perception est impossible tant que la vie de l'esprit ne s'épanouit pas librement. Les représentants de la vie intellectuelle n'auront la force de donner à celle ci tout le poids qui lui revient dans la société, que s'ils possèdent leurs propres organes d'administration.

L'Art, la Science, la Philosophie et les connaissances qui s'y rapportent, réclament cette place indépendante dans la société humaine. Car dans le domaine intellectuel, tout se tient. La liberté d'un élément ne peut lui servir sans la liberté des autres. Les Mathématiques et la Physique ne sont pas, en leur essence, sous l'influence directe des besoins gouvernementaux. Pourtant, lorsque l'Etat administre le domaine intellectuel, les résultats de ces sciences, les interprétations des savants, les répercussions sur les autres branches intellectuelles, tout subit l'empreinte de ces nécessités d'Etat.

Qu'un instituteur primaire, même dans la classe la plus élémentaire, obéisse aux impulsions de l'Etat ou bien qu'il reçoive ses impulsions d'un domaine spirituel autonome, ce sont deux choses bien différentes.

Le socialisme a hérité ici, de nouveau, des habitudes intellectuelles des classes dirigeantes. Il se propose comme idéal de capter les activités intellectuelles dans une Société édifiée sur la base économique. Il ne ferait ainsi que parachever la dépréciation actuelle de l'intellectualité. Il a eu raison en déclarant que la religion devait être une affaire privée. Tout produit de l'esprit est « affaire privée », dans le sens où nous le définissons, en face de l'Etat et de l'Economie politique. Mais en reléguant la religion dans une sphère à part, le socialisme n'est pas parti de l'idée qu'il fallait trouver dans la société, pour cet élément spirituel, une place plus appropriée à son développement que celle qui lui est assignée par l'Etat. Il pense que le corps social a le devoir de ne favoriser que ce qui présente pour lui une utilité vitale. Or la religion n'en présente aucune.

Mise par exclusivisme hors de la vie de l'Etat, une branche du domaine spirituel ne saurait subsister tant que les autres éléments spirituels sont encore enchaînés. La vie religieuse de l'humanité nouvelle unira ses forces à celles de toutes les branches spirituelles libérées, pour construire la puissance qui soutiendra les âmes des

hommes.

Cette vie ne doit pas seulement jaillir des besoins de l'esprit devenu indépendant ; elle doit encore être acceptée spontanément par l'humanité.

Des professeurs, des artistes, etc., seront, du fait de leur situation sociale, en contact direct avec les rouages législatifs et administratifs du domaine spirituel. Ils auront toute possibilité pour développer chez les hommes la compréhension nécessaire à leurs œuvres. Car l'élat politique autonome, tout en réclamant de ces hommes une somme de travail déterminée, leur accorde un droit de loisirs qui éveillera leur compréhension des bienfaits de l'esprit. Mais, diront les « esprits pratiques », si l'Etat accorde ces loisirs, les hommes en profiteront pour se griser ; et s'il leur laisse le libre choix de fréquenter l'école ou non, ils redeviendront des illettrés. Que de tels « pessimistes » veuillent bien attendre ce qui adviendra lorsque le monde ne sera plus sous leur influence. Ils sont trop souvent, eux-mêmes, travaillés par un remords confus sur l'emploi de leurs loisirs et le besoin qu'ils auraient d'être un peu « dégrossis ». Ils ne peuvent se douter de la puissance animatrice que possède une vie intellectuelle libre. Et comment le feraient-ils, puisque cette captive n'a jamais pu exercer sur eux une attraction pareille!

L'Etat politique et la vie économique recevront de ce troisième organisme autonome l'influx de vie spirituelle dont ils ont besoin. L'éducation pratique elle-même, faite en vue du Commerce et de l'Industrie, prendra un puissant essor le jour où ce concours libre se fera sentir. Des hommes, dûment préparés, sauront projeter sur les expériences d'ordre économique la lumière qu'ils auront acquise dans le domaine intellectuel; d'autres, forts de leurs expériences économiques, sauront trouver un pont vers l'organisme intellectuel et lui apporteront les compléments qui lui feraient défaut. Quant à l'Etat politique, cette libre activité spirituelle lui fournira les notions saines qu'il réclame.

L'ouvrier ne restera plus désormais à l'écart de toute intellectualité, n'ayant qu'une idée confuse du rôle joué par son travail dans la société humaine. Il parviendra à comprendre que le corps social ne peut le soutenir que si l'organisation du travail manuel est dirigée; il prendra conscience de la solidarité qui relie son travail aux forces d'organisation provenant des capacités individuelles. Sur le terrain politique, il exercera des droits qui lui assureront une part dans le revenu des marchandises produites; mais il concédera librement au domaine spirituel, dont il bénéficie lui aussi, la portion nécessaire à son existence.

Dans ce domaine spirituel également, un producteur pourra vivre du fruit de ses œuvres. Ce qu'on fait pour soi sur le terrain de l'esprit reste entièrement affaire privée; ce qu'on y fait pour le corps social reçoit une indemnité librement consentie par ceux qui en ont besoin. Si quelqu'un ne se trouve pas rétribué selon ses besoins dans l'organisme spirituel, il devra passer dans le domaine de la vie civique ou économique.

Les conceptions d'ordre technique issues de la sphère intellectuelle s'écoulent dans la vie économique. Même si elles émanent directement d'un juriste ou d'un industriel, la source est la même. Toutes les idées et puissances d'organisation qui fécondent la vie économique ou juridique en proviennent.

Les rémunérations allouées à ces tributs seront, dans les deux organismes sociaux, soit volontaires, soit réglées par des décisions de l'Etat législatif.

Cet Etat lui-même sera soutenu financièrement par les ressources de l'impôt, qu'une entente entre les exigences du sens de l'équité et celles de la vie économique fixera.

Un domaine spirituel autonome doit donc s'établir aux côtés des domaines civique et économique. Cette triple organisation sociale est conforme, à n'en pas douter, à la direction que prend aujourd'hui l'évolution humaine. La nécessité d'opérer ces distinctions n'avait pas lieu tant que la majorité des hommes se laissait guider par la force de l'instinct social, force obscure, réunissant en un seul courant ce qui provenait de trois sources distinctes. Les temps nouveaux exigent que les hommes prennent avec conscience leur place dans la société. Mais cette conscience nouvelle de la vie humaine et de la société ne peut avoir d'effets bienfaisants que si elle envisage la triple orientation à donner à cette vie et à cette société. C'est vers ce but que s'orientent inconsciemment les élans profonds de l'âme moderne ; et le mouvement social actuel n'est autre chose que le reflet trouble de cette aspiration.

Vers la fin du xviue siècle, dans des circons-

tances très différentes des nôtres, un appel se sit entendre, parti du trésonds de la nature humaine — appel vers une rénovation sociale. Fraternité. Egalité. Liberté. Tels surent les mots d'ordre du régime nouveau.

Il semblerait qu'un esprit libre et doué du sens des réalités humaines devrait savoir interpréter ces mots. Il se trouva pourtant au xix siècle de pénétrants penseurs qui s'évertuèrent à démontrer l'utopie d'appliquer dans un corps social uniforme ces idées de liberté, d'égalité, et de fraternité. Ils découvrirent que ces trois impulsions, si on voulait les réaliser, se contredisaient. Par exemple, il était impossible d'imposer le principe d'Egalité sans limiter la Liberté qui réside au cœur de tout homme. En fait, on ne peut que leur accorder cette contradiction. Et pourtant quelle sympathie universelle le triple idéal ne rencontre-t-il pas auprès des hommes ?

Et pourquoi cette contradiction? Parce que la véritable signification sociale de ces trois impulsions n'apparaît au plein jour que lorsqu'on reconnaît la nécessité d'une triple organisation du corps social.

On ne peut cimenter ou centraliser artificiellement ces trois branches dans l'unité théorique et abstraite d'un Parlement. Elles doivent constituer une réalité vivante, centrée chacune en elle-même. L'unité du corps social ne peut résulter que de leurs activités fécondes, tour à tour parallèles ou collectives. Dans la réalité, c'est justement ce qui semble contradictoire qui concourt vers l'unité. Nous ne comprendrons bien la vie de l'organisme social que si nous sommes en mesure de discerner la structure réelle de cet organisme dans ses rapports avec la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Nous verrons alors que la coopération dans la vie économique doit reposer sur la Fraternité, résultant des associations. Dans le domaine du Droit public, concernant les rapports purement humains entre individus, il faut tendre à réaliser l'idée d'Égalité. Le domaine intellectuel et spirituel, qui jouit d'une indépendance relative dans le corps social, exprimera l'impulsion de Liberté.

Les positions conférées ainsi à ces trois idéals nous montrent leur valeur pratique. Ils ne peuvent se réaliser au milieu d'un chaos social ou d'un système gouvernemental à centralisation abstraite. Par contre, chacun des trois organismes du corps social puise sa force dans l'un des trois idéals: Liberté, Égalité, Fraternité, et entre, par là même, avec les deux autres, dans une collaboration des plus fécondes.

Les hommes de la sin du xvin siècle qui ont proclamé ce triple idéal et ceux qui l'ont répété après eux, eurent l'obscur pressentiment du monde nouveau vers lequel l'évolution entraînait l'humanité. Mais ils ne purent surmonter leur croyance en l'Unité de l'État. Elle renfermait pourtant la contradiction de leurs idées.

Ils acceptèrent cette contradiction, car la vie subconsciente de leur âme les poussait vers la triple organisation sociale où leur triple idéal s'élèverait vers un degré supérieur d'unité.

Dans son évolution à venir, l'humanité nouvelle tend vers cette répartition en trois systèmes; il faut que ces forces d'évolution deviennent des volontés conscientes.

Telle est la leçon qui se dégage impérieusement des événements sociaux du présent.

CHAPITRE III

Capitalisme et idées sociales.

(CAPITAL, TRAVAIL HUMAIN)

Il est impossible de formuler un jugement sur la ligne de conduite imposée par les nécessités criantes de notre époque, si ce jugement ne s'éclaire de la connaissance approfondie des grands facteurs sociaux.

L'intention qui préside à ce livre, c'est d'essayer d'acquérir cette lumière. Rien de fécond ne saurait résulter de mesures prises au jour le jour en d'étroites sphères d'expériences. Les événements actuels révèlent de profondes lésions de l'organisme social et non pas des troubles superficiels. Pour les affronter, il est également nécessaire d'éclairer les profondeurs de cet organisme.

Lorsqu'on parle de capital et de capitalisme, on sait que l'humanité prolétarienne voit en eux les causes de son oppression. Mais pour comprendre comment le capital peut favoriser ou entraver l'activité de l'organisme social, il faut commencer par envisager les capacités indivi-

duelles des hommes, puis le système juridique, enfin les forces mêmes de la vie économique, et voir comment ces trois facteurs collaborent à la naissance et aux applications du capital.

On entend par travail humain ce qui s'allie à la richesse brute fournie par la nature, et au capital, pour créer des valeurs économiques et donner au travailleur la conscience de sa situation sociale. Le travailleur doit occuper une situation compatible avec son sentiment de dignité humaine. Ce n'est possible que si l'on veut bien prendre en considération le double rapport de son Travail avec — d'une part l'épanouissement des facultés individuelles, — d'autre part le sentiment du Droit.

On se demande avec raison par où l'on doit commencer pour parer aux nécessités sociales les plus pressantes. Mais il est impossible de satisfaire à ces besoins tant que l'on ne connaît pas le rapport qu'ils ont avec les principes rationnels de l'organisme social.

Dès qu'on le connaît, à quelque place qu'on se trouve, on aperçoit les tâches véritables qui s'imposent. Ce qui, généralement, cause une illusion en ces matières, c'est l'apport introduit depuis bien longtemps par les volontés humaines dans les institutions sociales. On s'est tellement accoutumé à ces institutions humaines qu'on les prend comme point de départ pour juger de ce qui est à conserver et de ce qui est à transformer. On soumet sa pensée à ce qui de-

vrait justement être dominé par la pensée. Mais aujourd'hui, il est devenu nécessaire de retourner aux *idées-mères* qui sont à la base de toutes les institutions sociales.

Lorsque les forces contenues dans ces idéesmères cessent de trouver accès auprès de la réalité, de nourrir l'organisme social de leur influx,
alors les institutions prennent des formes qui,
au lieu de faciliter les échanges vitaux, les entravent. Mais les idées-mères continuent à vivre
plus ou moins consciemment parmi les impulsions humaines. Ce sont elles qui, à découvert
ou non, se manifestent dans les secousses révolutionnaires. Et ces secousses ne cesseront de
se produire que lorsque la forme de la société
permettra constamment de vérifier si les institutions correspondent toujours bien au sens
de leurs idées-mères, — et de rectifier à temps
leurs déviations.

Ces déviations ont pris, de nos jours, une amplitude considérable. Et par suite de la persistance des idées-mères dans les âmes humaines, des critiques ouvertes sont précisées à l'égard des formes que l'organisme social a prises. Il est donc nécessaire de retourner avec sincérité et énergie vers les idées-mères et de comprendre combien il est néfaste, aujourd'hui surtout, de leur fermer le domaine de la vie comme à d'utopiques lieux communs. Dans la vie et les revendications des masses ouvrières, on rencontre cette critique de l'ordre social.

leur marchande.

Une des premières questions qu'elle soulève est celle-ci: Comment peut cesser l'oppression que subissent les ouvriers de la part du capitaliste privé? — Le propriétaire ou l'administrateur du capital n'est-il pas autorisé, en effet, à mettre au service de son entreprise le travail corporel de ses semblables?

Dans l'association qui se fait entre le Capital et le Travail humain, il faut distinguer trois facteurs : l'activité de l'entrepreneur, qui repose sur les aptitudes personnelles d'un homme ou d'un groupe d'hommes; le rapport entre l'entrepreneur et l'ouvrier, qui doit être un rapport de droit; et la production d'un objet qui prendra place dans le circuit économique à titre de va-

L'activité de l'entrepreneur ne peut s'exercer sainement que si l'organisme social permet à toutes les capacités individuelles de se mettre en valeur. Ce n'est faisable que s'il existe dans cet organisme un pouvoir qui donne aux capacités la possibilité de s'exercer librement et dont la décision permette aux autres hommes de se prononcer à leur tour de plein gré sur la valeur de ces capacités. On le voit : l'activité sociale qu'un homme exerce grâce au capital, appartient au domaine administré par les pouvoirs intellectuels. Si l'État politique se mêle de cette activité, la méconnaissance des aptitudes individuelles est satale. Car l'État politique doit se baser sur les besoins humains qui sont égaux

pour tous et leur assurer satisfaction. Son rôle doit se borner à permettre à chacun d'exprimer son opinion. Peu importe, — pour ce qu'il doit faire, — qu'il soit ou non en sympathie avec ces opinions et aptitudes individuelles,: aucune influence politique ne doit s'exercer sur celles-ci.

Pas plus que des considérations politiques, les considérations d'intérêt économique ne doivent les contrôler. Mais ce privilège économique de contrôle tient fort à cœur aux défenseurs du capitalisme; ils prétendent que l'appât du bénéfice peut mettre en action les aptitudes personnelles; ils se disent des « hommes pratiques », connaissant à fond la nature « imparfaite » de leurs semblables. Évidemment, au sein de notre décomposition sociale, l'appat du gain a pris une profonde signification. Mais précisément c'est là une cause, et non des moindres, de la ruine présente. Cette ruine nécessite un nouveau mobile de travail individuel, - mobile qui résidera dans la bonne intelligence sociale née d'une vie spirituelle assainie. L'Éducation, l'École, armeront les êtres humains d'impulsions qui les amèneront tout naturellement à réaliser dans la vie, grâce à cette intelligence devenue inhérente, les tendances de leurs aptitudes personnelles.

Il n'y a rien d'utopique dans cette opinion. Des rêves utopiques ont certes causé des dommages incommensurables à la société. Mais l'opinion émise ci-dessus ne repose pas, comme on a pu le voir d'après ce qui précède, sur une

foi illusoire dans les miracles que « l'Esprit » opèrera lorsque ceux qui croient le posséder n'auront que lui à la bouche. Non, elles se fondent sur l'examen de l'activité collective libre en matière spirituelle. Cette activité collective présente d'elle-même un caractère social, dès qu'elle peut réellement s'épanouir en liberté.

C'est seulement la servitude où était tenue la vie intellectuelle qui a, jusqu'ici, atrophié son caractère social. Elle a revêtu dans les classes dirigeantes un aspect anti-social, réservant ses productions à d'étroites minorités. Or, ces productions n'ont jamais été transmises à la classe ouvrière que d'une manière artificielle. Et cette classe n'a su y trouver aucun soutien suffisant, car elle n'avait pas eu part, en réalité, à l'inspiration de ces œuvres.

Fonder des « Instituts d'Éducation populaire »,
— donner au peuple accès aux jouissances artistiques, etc., ce n'est pas un véritable moyen de socialiser les biens de l'esprit; car le peuple n'est pas réellement, profondément, intéressé à ces biens. On lui permet seulement de les regarder, de loin, de son point de vue nécessairement extérieur. Et il n'en est pas seulement ainsi sur le terrain spirituel — au sens intellectuel de ce mot; — c'est vrai pour toutes les branches de la vie économique où s'exercent les aptitudes individuelles soutenues par le capital.

Dans un organisme social assaini, l'ouvrier ne se tiendra pas devant sa machine, n'en sachant que le fonctionnement, tandis que le capitaliste seul connaît la destinée de la marchandise produite. L'ouvrier devra collaborer à toute l'affaire et comprendre le rôle qu'il joue dans la collectivité par son travail de production. Des causeries, aussi indispensables au bon fonctionnement de l'usine que le travail lui-même, devront avoir lieu régulièrement, dans le but d'entretenir un cercle de pensées communes entre les travailleurs et les directeurs.

De cette façon l'ouvrier saura que le rôle légitime du directeur favorise toute la vie sociale et favorise l'ouvrier lui-même.

Si le directeur publie l'état de ses affaires pour se faire comprendre des ouvriers, il en résultera de part et d'autre une conduite irréprochable.

Il faudrait, pour dédaigner ce qui vient d'être exposé, méconnaître entièrement la portée des émotions collectives, des intérêts collectifs qui se groupent autour du travail fait en commun. Lorsqu'on en tient compte, on aperçoit combien est favorisée la productivité économique, du jour où sa gestion, qui ne peut se faire que sur la base du capital, est assurée par le libre pouvoir de la vie spirituelle. Le simple désir de profit qui s'attache actuellement à l'exploitation du capital et à son accroissement, devra, dès lors, faire place à l'intérêt réel et spécifique que l'on prendra à la production des valeurs et à la réalisation des travaux.

Les socialistes actuels veulent faire gérer les

moyens de production par la société. La part illégitime de leur désir ne se réalisera que lorsque cette gestion sera confiée à l'activité spirituelle libre. Car l'oppression économique, provenant de l'exploitation des affaires par le capitalisme, deviendra impossible. Et d'autre part, la paralysie de l'apport individuel, qui résulte de la domination de l'Etat, sera de même évitée.

Le produit du travail du capital ou du travail individuel sera conditionné de la même façon que toute production intellectuelle, par la libre initiative de son auteur et par la libre compréhension des autres hommes qui l'ont demandé. C'est à l'auteur qu'il appartiendra de déclarer spontanément ce qu'il considère comme son bénéfice légitime, d'après les matériaux, les frais et le temps qu'il aura dépensés. Il ne pourra satisfaire sa prétention que s'il trouve des personnes qui comprennent et reconnaissent son travail.

C'est sur un terrain de cette nature que peut être édifié un pacte vraiment libre entre les ouvriers et les directeurs d'entreprises. Ce pacte ne consistera pas seulement à échanger des marchandises (sous forme d'argent) contre une force de travail, mais à fixer le bénéfice qu'auront de part et d'autre les personnes intéressées dans la production.

La production qui, dans l'organisme social, s'effectue sur la base du capital, dépend par essence de la manière dont les capacités indivi-

duelles interviennent dans la vie de cet organisme. Ces capacités ne peuvent acquérir toute leur portée qu'au sein d'une vie spirituelle autonome. Même dans un régime gouvernemental où les capacités ploient sous le joug de l'Etat politique ou des rouages économiques, la véritable productivité au service du capital n'existe que grâce aux capacités qui arrivent à se frayer un passage à travers les institutions qui les entravent. Un développement qui se fait dans de telles conditions est forcément malsain. Ce n'est pas le libre développement, sur la base du capital, des capacités individuelles, qui a créé l'état de choses actuel où le travail prend une valeur marchande, - ce sont les chaînes dont la vie politique et le circuit économique ont chargé ce travail.

Il est indispensable de considérer ce fait sans parti pris; c'est la condition première de toute amélioration sociale. Car notre époque se nourrit de la fausse croyance que toutes les mesures propres à améliorer la Société émaneront de l'Etat politique ou de la vie économique. Si l'on continue à marcher dans cette voie, on créera des institutions qui, au lieu de réaliser les désirs de l'humanité, aggraveront dans des proportions illimitées ses maux et l'oppression qu'elle subit.

On a commencé à prêter attention au Capital lorsque celui-ci a déterminé dans la société des troubles maladifs. On souffre de ces troubles. On voit qu'ils doivent être combattus. Il faut voir plus loin encore. Il faut voir que la maladie a pris son origine dans l'accaparement des forces du capital par celles de l'appareil économique. Pour agir dans le sens qu'exigent énergiquement à cette heure les forces évolutives de l'humanité, il faut renoncer à l'illusion qui ferait prendre pour de « l'idéalisme » la gestion du capital par la vie spirituelle libérée.

Il est vrai qu'à l'heure actuelle nous sommes bien mal préparés pour amener l'idée sociale, qui doit régler le compte du capitalisme, dans un rapport direct avec la vie spirituelle et intellectuelle. Cette idée, on la limite au domaine de la vie économique. On constate que, de plus en plus, la production des marchandises se fait en gros, favorisant la forme actuelle du capitalisme. A la place de celui-ci, on voudrait mettre une forme associative dont le but serait de satisfaire les besoins personnels des producteurs. Mais comme on veut, bien entendu, conserver néanmoins tous les moyens de production modernes, on souhaite la concentration de toutes les affaires en une seule grande association. Au sein de cette dernière, pense-t-on, chacun produirait pour la communauté, laquelle ne saurait exploiter personne puisque ce serait s'exploiter soimême. Et comme on veut, ou comme on doit prendre son point de départ parmi les institutions existantes, on se tourne vers l'Etat moderne pour le transformer simplement en cette vaste association.

Ne voit-on pas que les résultats attendus d'une telle association pourront d'autant moins se produire que l'association sera plus vaste, si on n'y introduit pas, comme il vient d'être exposé, le libre fonctionnement des aptitudes humaines individuelles ?

Un jugement impartial est difficile en cette matière, car on est habitué à tenir toutes les données spirituelles aussi éloignées que possible de la vie matérielle et pratique. Nombre de personnes trouveront qu'il y a quelque chose de ridicule à affirmer que la gestion du capital fait partie intégrante du domaine de l'esprit. On peut prévoir que les membres des classes qui jusqu'à ce jour furent dirigeantes, accorderont sur ce point leurs critiques avec celles des penseurs socialistes.

Pour en arriver à une opinion plus légitime, il est nécessaire de jeter un regard sur certains courants de la pensée contemporaine, — courants dont les inspirations sont sincères, mais font obstacle, partout où ils trouvent accès, à la naissance d'une véritable pensée sociale.

Ces courants de pensées tendent, plus ou moins consciemment, à s'éloigner de ce qui donne à la vie intérieure son véritable élan. Ils cherchent à acquérir une philosophie, une pensée, un état d'âme, des préoccupations scientifiques, qui forment pour ainsi dire une île au milieu de la vie générale. Ils sont incapables de jeter un pont de cette île aux réalités quoti-

diennes qui enchaînent l'homme. On sait combien de nos contemporains trouvent « distingué » de s'adonner à toutes sortes de problèmes éthiques et religieux, de cultiver un tour de pensée abstraite et même scolastique, de construire dans les nuages. On les voit étudier la manière dont les êtres humains pourraient bien acquérir des vertus, apprendre à aimer leurs semblables, être éclairés sur le sens de la vie. Mais un passage est impossible entre tout ce que ces gens nomment bon, affectueux, bienveillant, moral, légal, — et la réalité extérieure de tous les jours aux prises avec le capital, les salaires, la consommation, la production et la circulation des marchandises, le Crédit, la Banque, la Bourse.

Dans la vie et jusque dans les habitudes intérieures de chaque individu, ces deux courants sont parallèles. Le premier veut le maintenir dans les hauteurs divines, tout ignorer des mobiles spirituels d'action et du commerce banal de la vie. L'autre suit en aveugle la routine quotidienne.

La vie est une synthèse; pourtant elle ne peut prospérer que si les puissances animatrices, morales et religieuses, se font sentir dans l'humble traintrain quotidien de la vie, même de celle qu'on trouve la moins relevée. Car si l'on omet de jeter un pont entre les deux régions, la Religion, la Morale et les théories sociales sombrent dans un idéalisme utopique étranger à la éalité; et celle-ci se venge, en quelque sorte.

L'homme s'élance alors, sous une inspiration « spirituelle » vers tous les idéals possibles, tous les « biens » qu'il se propose. Mais opposés à ces idéals, ses instincts, qui donnent naissance aux exigences prosaïques de la vie, le reprennent, dépouillé de tout « Esprit ». Il ne connaît aucun chemin pratique qui le mène de ses idées spirituelles à l'expérience de tous les jours. Cette expérience lui semble alors rester dans la vallée, bien au-dessous des sommets divins de l'âme où l'on perçoit des impulsions éthiques rassinées. Les réalités quotidiennes ont des vengeances qui, - sans même qu'on le remarque, - font de cette reverie éthico-religieuse transcendante au simple exercice de la vie, le mensonge intérieur d'une existence humaine.

Qu'ils sont nombreux aujourd'hui ceux qui puisent dans une morale ou une religion « bien élevée » la meilleure volonté du monde de vivre en toute justice et harmonie avec leurs semblables, de ne vouloir que du bien à tous, mais qui négligent de cultiver les dispositions intérieures qui les mèneraient à réaliser leurs bonnes intentions. Ils ne peuvent malheureusement découvrir aucune idée efficace qui les introduise dans la pratique sociale.

C'est dans leurs rangs que se recrutent les visionnaires, qui, se prenant pour des esprits pratiques, entravent à cette heure historique où les questions sociales se font pressantes, les courants véritables de la vie. Ils prononcent des discours comme ceux-ci: « Le besoin se fait sentir pour l'humanité de s'affranchir du matérialisme, de la vie matérielle qui nous a précipités dans la catastrophe de la guerre et dans l'adversité, et de se tourner vers une compréhension plus spirituelle de la vie. »

Et montrant le chemin de la spiritualité, ils ne se lassent pas de citer les grands hommes des temps passés qui furent honorés pour leur attachement à l'esprit. Or si quelques uns se risquent à parler des applications que la vie spirituelle réclame précisément si fort de nos jours, — des moyens de se procurer le pain quotidien, — on lui rappellera qu'avant tout il importe de ramener l'humanité sur le chemin de l'Esprit. Mais ce qui, de nos jours, 'est de toute nécessité, c'est que les directives de la reconstruction sociale soient trouvées dans les forces mêmes de l'activité spirituelle.

Sussit-il, en ce cas, de ne se mêler à cette activité que par un courant annexe de la vie? La spiritualisation de l'existence quotidienne ne s'impose-t-elle pas nécessairement?

Le penchant à cultiver ces courants annexes de la vie spiriluelle a entretenu dans les milieux dirigeants une sympathie pour les conditions extérieures qui ont abouti à la société actuelle.

Il existe un lien étroit dans cette société, entre la gestion du Capital employé dans la production et la possession des moyens de production, c'est-à-dire encore du capital. Ces deux aspects du capital ont pourtant, dans leurs rapports avec les hommes, une répercussion bien dissemblable sur le corps social.

Si les capacités individuelles prenaient en bonnes mains l'administration du capital, le corps social profiterait d'un avantage qui se répandrait sur tous les membres de la collectivité. Il est de l'intérêt de tout homme, quelle que soit sa condition, que rien ne soit perdu de la richesse humaine des facultés individuelles ; il leur doit des biens indispensables à sa vie. Mais pour l'essor de ces facultés, il ne faut pas apporter d'entraves à l'initiative spontanée de ceux qui les exercent, car le bien-être de tous subirait une perte sèche.

Le capital peut être le moyen de déclancher ces facultés sur une vaste étendue de la vie sociale. Certains individus ou groupements sont mieux doués, par exemple, pour une matière que pour une autre; nul membre de la société n'a un véritable intérêt à ce qu'une partie des capi-

taux ne soit pas à leur disposition.

Tout homme soucieux de faire valoir sans parti pris ses propres intérêts, qu'il soit un travailleur manuel ou intellectuel, souhaitera qu'un grand nombre de personnes privées ou associées, non seulement possèdent la libre disposition du capital, mais y accèdent par leurs propres forces. Elles seules peuvent juger en effet si, grâce à ce capital, elles sont à même de dotter la société de biens utiles.

Nous dépasserions le cadre de cet ouvrage en exposant les formes par lesquelles a passé, au cours de l'évolution, la propriété privée unie aux facultés individuelles. Jusqu'à nos jours, c'est l'influence de la répartition du travail qui a dominé cette propriété. Nous allons examiner leur condition présente et le développement qui les attend.

Quelle que soit l'empreinte apposée par la conquête et les autorités à la propriété privée, elle est pourtant le produit des activités sociales mêlées aux facultés individuelles. Néanmoins, les penseurs socialistes sont convaincus qu'elle ne perdra son caractère oppressif qu'en se transformant en propriété commune. La question revient donc à ceci : Comment la propriété, privée des moyens de production, peut-elle être enrayée à son apparition pour que cesse l'oppression qu'elle exerce sur la population non possédante?

Mais, poser ainsi la question serait ne pas tenir compte du fait que l'organisme social est en perpétuel devenir, en perpétuelle croissance. Si l'on songe à cette croissance, on n'a pas le droit de se demander à quel procédé l'on doit recourir pour la fixer dans les limites jugées actuellement bonnes. Ce qui serait peut-être légitime pour un objet qui ne subit pas de transformations essentielles, ne l'est pas pour l'organisme social. Sa vie même modifie sans cesse ce qui naît en lui. On saperait ses fondements vitaux en lui imposant la forme soi-disant la meilleure.

Or, l'un de ces fondements de la vie sociale, c'est que celui qui peut rendre un service à la collectivité par ses facultés individuelles ne soit pas empêché de le faire librement. Lorsque, pour rendre ce service, l'initiative privée a besoin des moyens de production, ce serait nuire aux intérêts généraux que de les lui refuser.

Nous demandons qu'on ne fasse pas valoir ici l'objection habituelle de l'entrepreneur ayant besoin, pour stimuler son activité, de l'appât d'un gain. Ce gain, dit-on, ne va pas sans la possession des moyens de production. Non. — En émancipant la vie de l'esprit du « bloc » économique et politique, on lui permet de se passer d'un tel stimulant. La vie de l'esprit émancipée donnera nécessairement naissance à une intelligence sociale, et cette intelligence sera un stimulant bien supérieur à celui qui réside dans l'espoir d'un avantage économique.

Mais il ne s'agit pas uniquement de la nature des impulsions qui rendent chère à l'homme la propriété privée des moyens de production; il s'agit de voir ce qui favorise le mieux la vie de l'organisme social: libre disposition, ou gérance en commun de ces moyens.

A cet égard, il ne faut pas perdre de vue que, pour l'organisme actuel, on ne peut tenir compte des conditions de vie attribuées aux sociétés primitives, mais uniquement de celles qui correspondent au stade de l'humanité contemporaine. L'apport individuel, à ce stade, ne peut rencontrer dans le capital le complément indispensable de son action économique s'il ne dispose librement de ce capital. Le capital n'aura jamais pour but d'assurer un profit à un individu ou à un groupe, mais de servir la collectivité éclairée par l'intelligence sociale rationnelle. Priver l'homme de la libre disposition des moyens de production équivaudrait à paralyser le jeu spontané d'une habileté corporelle acquise.

Or la propriété privée ne doit vraiment servir que d'intermédiaire à cette libre disposition. La seule chose que la collectivité ait à considérer, c'est que le propriétaire jouisse du droit d'exercer sur son bien sa libre initiative.

On le voit, deux facteurs sont étroitement lies dans la vie sociale, bien qu'y jouant un rôle très différent. D'une part, la libre disposition des capitaux qui soutiennent la production, et d'autre part, le rapport juridique qui s'établit entre celui qui dispose légitimement du capital et ceux qui ne peuvent plus librement disposer de ce capital octroyé.

Ce n'est pas la liberté de posséder qui peut en soi causer des dommages sociaux, mais plutôt la persistance du droit de l'exercer, alors que les capacités individuelles qui justifiaient cette possession n'existent plus.

Si l'on voit dans l'organisme social un être en croissance, en devenir, on ne pourra se mépren-

dre sur le sens de nos paroles. On cherchera le moyen d'assigner aux éléments utiles de la vie les limites hors desquelles ils ne seraient plus que nuisibles. A l'égard de tout ce qui vit, des méthodes employées fructueusement au début deviennent peu à peu mauvaises. Si donc on veut collaborer au devenir de l'organisme social, la tâche ne consiste pas, pour éviter un dommage, à entraver l'apparition d'une institution nécessaire; ce serait retarder l'éclosion des germes de vic. Elle consiste à saisir le moment précis où les forces utiles deviennent nuisibles.

Il faut que les capacités individuelles puissent s'étayer librement sur le capital; le droit de propriété qui s'y rattache doit pouvoir être transféré au moment où il deviendrait l'agent d'une

puissance injustifiée.

Il existe à notre époque une institution qui tient compte de cette nécessité sociale; mais elle ne s'exerce que sur les propriétés intellectuelles et en partie seulement. C'est celle des droits d'auteurs. Quelques temps après la mort d'un auteur, ses droits de propriété passent dans le domaine public. Ceci restete une idée essentielle de la vie collective. Si étroitement que cette production d'un bien intellectuel dépende d'un don particulier, ce bien est en même temps le produit de la vie collective et doit lui saire retour à un certain moment.

N'en est-il pas de même pour tous les genres de propriété? L'individu qui produit au bénéfice de tous n'y arrive qu'à l'aide de la collectivité. Un droit ne peut donc s'exercer sur cette propriété à l'écart des intérêts de l'ensemble. Il s'agit de chercher un moyen, non pas de supprimer toute possession du capital, mais d'administrer cette possession au mieux des intérêts de la collectivité.

Ce moyen peut se trouver en donnant une organisation triple au corps social. Les hommes qui en font partie jouiront d'une égale activité au sein de l'Etat Civique. Et la mise en action des aptitudes individuelles reviendra aux pouvoirs intellectuels.

La nécessité d'un ordre social triple s'impose à celui qui a le sens des réalités et ne se laisse pas submerger par des manières de voir toutes subjectives. Et il trouve une confirmation particulière de cette nécessité dans la question du rapport des facultés individuelles au Capital employé dans la vie économique et à la possession de ce Capital.

L'Etat du Droit ne doit pas entraver la naissance et la gérance de la propriété privée tant que les facultés individuelles dont dépend le Capital rendent service à la société. Dans ses rapports avec la propriété privée, l'Etat du Droit ne sortira pas de ses fonctions. Il ne s'en rendra jamais acquéreur, mais s'attachera à en transmettre le droit d'exploitation à un individu ou à un groupe capable de faire à leur tour valoir la propriété par leurs facultés.

L'organisme social en retirera deux sortes d'avantages très divers. D'abord, la base démocratique de l'Etat du Droit, qui touche tous les hommes d'une égale façon, veillera à ce que le droit de propriété ne se déforme pas sous la pression du temps. Ensuite cet Etat, ne gérant pas lui-même la propriété mais lui servant seulement d'intermédiaire pour les facultés individuelles, ces dernières pourront développer leurs forces productrices au bénéfice de la société. Grace à cette organisation, le droit de propriété ou de jouissance restera personnel tant qu'on le jugera utile. Il sera loisible, à certains moments, aux représentants de l'Etat Juridique, d'introduire des changements dans les lois de transfert de la propriété à des individus ou groupes.

De nos jours, une grande défiance sévit à l'égard de la propriété privée; on voudrait la transformer radicalement en propriété collective. Si l'on s'engageait à fond dans cette voie, les sources de la vie sociale seraient bientôt taries. Instruits par l'expérience, les hommes se fraieraient plus tard une autre voie. Mais il serait indubitablement préférable de recourir, dès à présent, à des mesures apportant au corps social les remèdes que nous indiquons.

Tant qu'un individu ou un groupe continue de produire et justifie de la jouissance d'un capital, il faut lui laisser le droit de disposer des bénéfices accumulés depuis la première mise de fonds, à condition que cette somme serve à l'extension de son entreprise. Dès que cet individu cesse de la faire valoir, cette somme doit passer à un autre individu ou à un autre groupe qui l'exploitera dans une entreprise, semblable ou différente, au service de la société. Le capital accumulé au cours de la production et inutilisé pour l'extension de l'entreprise doit suivre la même voie, dès son apparition.

Les honoraires qu'un directeur, au début de l'entreprise, juge devoir lui revenir d'après ses capacités individuelles, devront seuls représenter son bien privé. Ces honoraires semblent légitimer la confiance qu'on lui a témoignée en le chargeant de gérer un certain capital. Si le capital subit une augmentation, grâce à la bonne administration du directeur, celui-ci recevra un bénéfice personnel. Mais ce bénéfice dépassera celui qui lui fut alloué primitivement, dans une proportion toujours égale à l'accroissement du capital.

Lorsqu'un administrateur ne peut ou ne veut plus s'occuper d'une entreprise, le capital avec lequel celle-ci a débuté passe, avec toutes les obligations incombantes, à un nouvel administrateur, ou bien, au gré des propriétaires, il leur fait retour.

Ce mécanisme fait appel à des transferts d'ordre juridique. C'est à l'Etat du Droit de prendre les dispositions légales qu'il nécessite. Il devra veiller à leur bonne exécution et en diriger l'application. Les mesures légales qui régissent ces transferts coïncident, il va de soi, avec le sens de l'équité. Si ces mesures sont d'une inspiration conforme à la réalité, elles ne feront jamais qu'indiquer la direction que doit prendre la réglementation de ces transferts. On sera certain en appliquant ce principe, de tomber toujours, dans des cas particuliers, sur la solution désirable. Mais dans la pratique de la vie on ne trouvera vraiment ce qui convient aux cas particuliers qu'en pénétrant dans l'esprit même de la chose individuelle. Plus un esprit pense conformément à la réalité, moins il s'attachera, dans les cas particuliers, à des lois et règles, tracées à priori. Les cas lui apparaîtront, au contraire, sous les aspects les plus divers.

Une des conséquences de ce fait, c'est que jamais l'Etat Juridique, dans l'exercice de ses fonctions, ne devra assumer la gérance d'un capital. Il ne pourvoira qu'au transfert du capital aux personnes ou groupes qualifiés par leurs capacités individuelles. D'une manière générale, celui qui, pour une des raisons décrites, se désiste d'une gérance et la passe à autrui, est autorisé à élire comme il l'entend son successeur. Il est autorisé, soit à nommer une personne ou un groupe, soit à consier le droit de gérance à une corporation de l'organisme spirituel et intellectuel. Car l'administrateur qui a rendu de bons services à la société possède, relativement à l'usage ultérieur du capital, un jugement que la société aura tout avantage à utiliser.

Un règlement de ce genre sera de mise pour les capitaux d'une certaine importance qu'un individu ou un groupe auront acquis par des moyens de production (y compris les propriétés foncières) et qui ne tomberont pas sous la propriété privée, à titre de récompense allouée pour une bonne administration.

Toutes les acquisitions et économies issues du travail individuel, demeurent en la possession de l'acquéreur jusqu'à sa mort, et après sa mort en celle de ses héritiers jusqu'à une certaine date. Si ces épargnes sont confiées à une entreprise comme mise de fonds, celle-ci devra en servir les intérêts jusqu'à cette date. L'Etat Juridique fixera le taux de ces intérêts conformément au sens de l'équité.

Dans un régime social basé sur ces principes, on peut établir une séparation complète entre les bénéfices provenant d'une entreprise de production et les fonds acquis par le travail personnel, — physique ou intellectuel. Cette séparation répond au sens de la Justice et aux intérêts de la collectivité sociale. Les économies personnelles ainsi utilisées servent l'intérêt général. Ce sont elles, en effet, qui permettent aux capacités individuelles de diriger la production. L'extension du capital, dûe aux moyens de production, provient de la coopération de l'organisme social; elle doit par conséquent lui faire retour, — soustraction faite du bénéfice proportionnel du directeur. L'Etat Juridique n'aura

qu'à veiller à ce que le transfert des capitaux se fasse normalement; mais ce n'est pas à lui de désigner l'entreprise matérielle ou intellectuelle à laquelle les fonds venant d'un transfert ou d'une épargne seront attribués. Il s'ensuivrait une tyrannie de l'Etat à l'égard de cette entreprise alors que celle-ci produira d'autant mieux qu'elle sera sous le contrôle des facultés individuelles. Celui qui ne voudrait pas choisir luimême le dépositaire du capital formé par lui, est laissé libre d'en confier le soin à une corporation de l'organisme spirituel.

Une richesse acquise par l'épargne ne doit, en aucun cas, servir de rentes à une personne improductive. Mais elle passe avec ses intérêts à une personne ou à un groupe travaillant à des productions matérielles ou spirituelles et que le possesseur aura désigné par testament. Ici encore, si le successeur ne peut être choisi directement, le droit de disposition sera remis à une corporation intellectuelle ou spirituelle. En l'absence de toute clause testamentaire, l'Etat Juridique se substituera aux légataires et fera bénéficier de ce droit l'organisme spirituel. Au sein de ce régime social, on respectera l'initiative de l'individu à l'égal des intérêts de la collectivité; ces intérêts, en effet, seront d'autant mieux avantagés que cette initiative individuelle se mettra librement à leur service.

Un homme travaillant sous la direction d'un autre homme puisera du moins dans un tel ordre

de choses la certitude que le fruit de cette collaboration fournit de meilleurs résultats pour la société, — et pour lui-même par conséquent.

Les sentiments instinctifs de l'homme se trouveront satisfaits. En effet, le prix des produits sera fixé par la collaboration de deux facteurs : le travail humain d'une part, — et d'autre part les droits (que règle le sens de l'équité) exercés sur les capitaux engagés dans des entreprises de production.

(Peut-être plus d'un trouverâ-t-il dans cet exposé des imperfections. Il y en a certainement. Mais le souci de la réalité porte moins à confectionner des « programmes complets » qu'à indiquer les directives d'un travail pratique. Les indications un peu spéciales données ici éclaireront sur ces directives à simple titre d'exemple. Certes, ces exemples sont susceptibles d'améliorations; mais si on les applique déjà dans le sens indiqué, le résultat atteint sera fécond.)

Les désirs justifiés d'une personne ou d'une famille seront conciliables avec les exigences de la collectivité. Certains diront, à coup sûr, que la tentation sera bien forte de transférer ses biens de son vivant à ses descendants naturels; et que, dans ce cas, on fera de ceux-ci de pseudo-producteurs incapables de se mesurer à des producteurs véritables. Mais cette tentation sera bien amoindrie dans une organisation régie par de tels principes. Car l'Etat Juridique pourra exiger que, de toute manière, la propriété trans-

férée par quelqu'un à un membre de sa famille échoie, au bout d'un certain temps après la mort de cet individu, à une corporation intellectuelle ou spirituelle.

Il existe encore un autre moyen de faire intervenir le Droit pour empêcher qu'on ne tourne la loi: l'Etat Juridique ne veille qu'à l'exécution du transfert. Mais une institution issue de l'organisme spirituel fixe les règles du choix de l'héritier. L'application de ces données éveillera l'idée de préparer sa postérité, par l'Education et l'Instruction, à servir le corps social et non pas à lui nuire par une gérance improductive de capitaux. Quelqu'un en qui vit ce bon sens social n'a pas intérêt à ce que le capital qui lui est consié serve après lui à des individus ou à des groupes dont les facultés personnelles ne justisient pas une telle consiance.

Les esprits doués du sens de réalisations pratiques ne prendront pas pour une utopie ce que nous venons d'exposer. Ils verront que nous faisons appel au genre d'institutions qui sont précisément d'une application immédiate dans tous les domaines de la vie actuelle. A condition, bien entendu, que les administrateurs de l'Etat juridique renoncent à gérer la vie de l'Esprit et de l'Economie et ne s'opposent pas à ce que, par une évolution lente et fatale, l'Education se libère et l'Economie trouve ses bases propres. Il n'est pas besoin d'arracher à l'Etat, du jour au lendemain, ses écoles et ses exploitations; mais

on verra germer les possibilités, modestes au début, de les éliminer progressivement.

Ce qui serait avant tout nécessaire, c'est que les esprits convaincus de la justesse de ces idées sociales s'occupent à les répandre. Si ces idées rencontrent de la compréhension, la confiance en une métamorphose possible et heureuse des mauvaises conditions actuelles apparaîtra. Cette confiance est la seule raison d'espérer en une évolution normale.

Les hommes accessibles à cette confiance ont l'obligation d'examiner comment les institutions nouvelles pourraient se rattacher dans la pratique à celles qui existent. Car c'est au fond le côté essentiel de nos idées, qu'elles ne veulent pas provoquer un avenir meilleur en continuant la destruction actuelle, mais en édifiant sur ce qui existe déjà les constructions qui amèneront par la suite l'élimination des éléments malsains.

Des idées qui n'arriveraient pas à susciter cette sorte de confiance n'atteindraient pas le but; — le but impérieux de sauver le patrimoine de l'humanité et les conquêtes individuelles menacées d'être jetés au vent.

L'extrémiste le plus farouche peut lui-même ressentir une certaine confiance en cette réorganisation sociale qui ménage les anciennes valeurs, s'il relève dans ces idées l'impulsion vers une évolution vraiment saine. Il sera forcé comme les autres de reconnaître que, quelle que soit la classe sociale au pouvoir, elle ne saurait

supprimer les maux actuels si ses mobiles d'action ne proviennent d'idées sociales régénérées.

On peut éveiller chez un assez grand nombre d'esprits — même au sein de la confusion actuelle, — de la compréhension pour ces idées. Il suffit de les répandre avec l'énergie nécessaire. Se mettre à désespérer, parce qu'on ne peut croire à une compréhension répandue de ces idées, ce serait méconnaître la sensibilité de la nature humaine à l'égard d'impulsions sociales saines et raisonnables. Non, il ne s'agit pas de désespérer. Voici uniquement ce qu'il faut se demander: comment donner à l'expression de ces idées un relief assez puissant pour quelles éveillent la confiance?

L'obstacle que rencontrera d'abord la propagande effective de nos idées, proviendra des habitudes mentales contemporaines. Et ceci pour deux raisons: d'une part, on objectera qu'on ne peut pas se représenter le démembrement d'une vie sociale indivisible, puisque les trois branches que nous distinguons forment dans la pratique une confusion inextricable. D'autre part, on trouvera que, même dans un état indivisible, chacune des trois branches jouit de l'autonomie désirable et qu'au fond cet exposé n'est qu'un fissu d'idées sans fondement.

La première objection vient d'une pensée étrangère à la réalité : celle que les hommes ne peuvent produire qu'une vie sociale centralisée, une fois que cette centralisation a été introduite dans la société par la constitution. Mais ce que la réalité de la vie exige c'est exactement l'opposé. L'unité doil être une résultante: les activités convergeant des différentes directions doivent en fin de compte produire une Unité. A l'encontre de cette idée, raisonnable pourtant, de l'Unité, est allée l'évolution de ces derniers temps. Et les instincts des hommes, se heurtant à l' « Ordre » imposé de l'extérieur, ont causé l'état actuel de la société.

Le second préjugé naît de l'impossibilité de percer à jour les différences radicales des trois domaines. On ne voit pas que l'homme entretient avec chacun d'eux un rapport spécial, qui ne peut se développer que dans une sphère isolée. Ces conditions propres une fois constituées peuvent alors agir de concert avec les deux autres.

Au xviii° siècle, les physiocrates ont soutenu qu'il en était de deux choses l'une : ou bien les hommes prennent à l'égard de la vie économique des mesures gouvernementales qui contredisent le libre établissement de cette vie, — et dans ce cas ces mesures sont nuisibles. Ou bien les lois suivent une direction analogue à celle de la vie économique livrée à elle-même; — et alors elles sont inutiles.

Cette opinion ne fait plus école de nos jours; mais elle hante encore les cerveaux et y occasionne des ravages. On croit que si un domaine de la vie obéit à ses lois propres, il doit alors pouvoir subvenir entièrement à tous les besoins

de la vie. Si, par exemple, l'agencement de la vie économique satisfaisait les hommes, ils trouveraient que la vie du Droit et de l'Esprit aurait tout intérêt à adopter une base économique. C'est ce qui n'est pas possible. Il n'existe absolument rien dans le cycle de la vie économique qui, de soi-même, puisse enfanter l'impulsion nécessaire à la réglementation des rapports de justice entre les hommes. Et si l'on règlemente ces rapports d'après des suggestions économiques, l'homme, son travail, et ses moyens de travail seront soumis au joug de la vie économique dont il deviendra un rouage.

le même chemin; il faut qu'un frein lui vienne d'un autre côté. Ce n'est pas si les mesures légales adoptent la direction de la vie économique qu'elles sont bonnes, ou bien si elles s'y opposent qu'elles sont mauvaises; mais cette direction est sous l'influence constante des droits qui unissent les hommes en tant qu'hommes, afin que chacun mène au sein de l'Economie une vie digne de lui. Et c'est d'une manière identique que les facultés individuelles, séparées du régime économique, se développeront sur leur propre terrain et alimenteront sans cesse le do-

Cette vie a tendance à suivre continuellement

C'est bizarre. Sur le terrain de la vie purement

maine économique des forces qui ne peuvent naître de celui-là seul. C'est l'unique moyen de permettre à l'activité économique de se déve-

lopper au prosit de tous.

extérieure, on reconnaît facilement les avantages de la division du travail. On ne pense pas que le tailleur doive soigner la vache qui lui fournit du lait.

Et quand il s'agit de l'ensemble de la vie humaine, on croit qu'une organisation uniforme est la seule qui lui convienne bien.

* *

Il tombe sous le sens qu'on élèvera de toutes parts les objections contre ces idées. La réalité ne fourmille-t-elle pas en effet de contradictions? Celui qui adapte sa pensée à la réalité est donc contraint de construire des projets dont les contradictions seront redressées par d'autres projets. Il ne faut pas croire qu'un plan reconnu par la pensée comme « idéal » demeure conséquent avec lui-même.

C'est une exigence parfaitement justifiée du socialisme contemporain de vouloir que les récentes méthodes, d'après lesquelles la production ne vise qu'au bénéfice des particuliers, soient remplacées par d'autres ne visant plus qu'à la consommation de tous. Mais celui qui reconnaît le mieux cette exigence n'est précisément pas celui qui concluera, avec le socialisme, que les moyens de production doivent passer de la propriété privée à la propriété collective. Sa conclusion, toute différente, sera que tout ce qui

résulte de la production individuelle privée doit s'écouler normalement vers la collectivité.

La tendance économique des temps nouveaux s'est orientée vers la production en masse, en vue de grosses recettes; l'avenir doit tendre, par des associations, à puiser les meilleurs moyens de production et d'écoulement dans les nécessités de la consommation. L'administration juridique veillera à ce qu'une entreprise de production ne reste associée à une personne ou à un groupe qu'aussi longtemps que les facultés individuelles le justifient. Au lieu d'être possédés en commun, les moyens de production circuleront continuellement, allant toujours vers de nouveaux individus dont les facultés pourront rendre les plus grands services à la collectivité.

Ainsi les rapports (attachés jusqu'ici à la propriété privée) entre les individus et les moyens de production deviendront temporaires. Le directeur et ses acolytes seront redevables, vis-à-vis de ces moyens de production, d'un revenu conforme à leurs droits. Ils ne manqueront pas d'élever la production le plus hautpossible. Car, si cet accroissement ne leur apporte pas la totalité du profit, — nous avons vu qu'elle passait à la communauté — ils en gardent pourtant le bénéfice qui leur revient en proportion de cet accroissement. En outre, il va de soi que si la production diminue, le revenu du producteur se réduit proportionnellement. Mais le bénéfice résultera toujours du travail intellectuel de l'en-

trepreneur et non d'un profit, qui, sans tenir compte de ce travail intellectuel, proviendrait de la somme des travaux fournis dans l'entreprise.

Il est clair que la réalisation de ces idées sociales imprimera aux institutions fonctionnant actuellement une signification toute nouvelle. La propriété privée cessera d'être ce qu'elle a été jusqu'ici. Non pas pour revenir à une forme désuète comme celle de la propriété collective; mais pour marcher vers une forme entièrement nouvelle.

Les biens privés seront entraînés vers le fleuve de la vie sociale. L'individu ne les gèrera pas dans un but d'intérêt privé, au détriment de l'ensemble de ses coneitoyens; et la collectivité ne les confiera pas davantage à des bureaucrates qui les gèreraient au détriment de l'individu. Tout homme désigné, les administrera pour le service de la communauté.

Ces réalisations, développant le sens de l'intérêt collectif, placeront la production sur une base saine, préservant ainsi le corps social de crises dangereuses.

De même, une administration uniquement préoccupée de l'écoulement des marchandises arrivera à établir un système d'équilibre naturel. Si par exemple une exploitation n'est pas en mesure de servir les intérêts des épargnes privées qui lui ont été confiées, il faudra, quand la nécessité s'en imposera réellement, couvrir son déficit à l'aide d'autres entreprises et en parfait accord avec elles.

Un circuit économique fermé, recevant de l'extérieur sa constitution juridique et l'apport toujours renouvelé des facultés personnelles, restera sur son terrain propre. Il sera, de ce fait, le promoteur d'une répartition des biens telle que chacun reçoive selon ses droits et selon le bienêtre de la communauté. Si quelqu'un semble avoir un revenu plus grand qu'un autre, la raison en sera simplement que le « surplus » dû à ses capacités individuelles, sert davantage la communauté.

* *

Un corps social, constitué à la lumière des conceptions exposées ici, sera en mesure, de réglementer par une convention entre les chefs de la vie juridique et ceux de la vie économique, les impôts nécessaires à la vie du Droit.

Quant aux fonds nécessaires à l'entretien de l'organisation intellectuelle et spirituelle, ils afflueront au moyen des indemnités consenties par les individus participants de l'organisme social. Cette organisation intellectuelle trouvera son fondement normal dans le libre jeu de l'initiative individuelle des hommes qui sont aptes au labeur de l'esprit.

Ce n'est que dans un organisme social ainsi défini que la mise en application du Droit rencontrera la compréhension indispensable à une juste répartition des biens. Une administration économique qui n'envisage pas le travail humain d'après les exigences de chaque branche de la production, mais d'après les droits qui lui sont imposés, fixera la valeur des marchandises en raison du travail fourni. Elle ne laissera pas produire à n'importe quel prix fixé sans tenir compte du bien-être et de la dignité des hommes.

Cet organisme possède des droits résultant de relations purement humaines. Les enfants possèderont le droit à l'éducation. Le père de famille pourra recevoir pour son travail un salaire supérieur à celui du célibataire. Des institutions fondées par l'accord des trois organisations sociales lui attribueront ce « surplus ». Ces institutions pourront satisfaire les droits à l'éducation de la manière suivante : le domaine économique s'inspirera des conditions économiques générales pour décider le taux de la pension éducative; et d'autre part, l'Etat politique établira les droits des particuliers d'après l'avis de l'organisation intellectuelle.

Répétons que nous ne voulons indiquer ici que par un exemple, la directive à suivre pour l'application de ce projet. Il serait possible que, dans le détail, un dispositif d'une toute autre nature satisfasse la communauté. Mais cette « satisfaction » n'apparaîtra que grâce à la collaboration youlue des trois parties autonomes du corps social. Ce que nous avons désiré faire, c'est cher-

cher le moyen pratique d'appliquer nos idées; nous ne donnons pas à ce mot « pratique » un sens qui coïncide avec le sens courant si trompeur. Ce moyen pratique réside dans une constitution de l'organisme social qui permette à tous les hommes de parvenir à la réalisation de leur idéal social.

De même que les enfants ont droit à l'éducation, les vieillards, les invalides, les veuves, les malades, ont droit à une subvention. Le corps social fournira les capitaux nécessaires à cette subvention par le même procédé qu'il emploie pour l'éducation des enfants, encore improductifs. Le côté essentiel de tout ceci, c'est que des revenus qui n'auraient pas été gagnés ne proviennent pas de la vie économique et que ce soit au contraire la vie économique qui dépende sous ce rapport des appréciations du sens de l'équité. Ceux qui travaillent dans un organisme économique, auront une part d'autant plus limitée aux bénéfices de leur travail que des improductifs participeront à ceux-ci. Mais cette limitation sera supportée également par tous les membres de la société, lorsque les impulsions sociales décrites ici trouveront leur réalisation.

L'Etat Juridique, séparé de la vie économique, subviendra donc à ce qui intéresse la collectivité, c'est-à-dire à l'éducation et à l'entretien de ceux qui ne peuvent travailler. Chacun aura droit à ces avantages, car dans ce domaine du Droit, une voix égale est accordée à chaque homme. La collectivité, qui subit pour l'entretien des improductifs une soustraction sur l'énsemble de ses capitaux, recevra d'autre part le surplus des bénéfices dus aux facultés individuelles. La « plus-value » ne servira pas à la jouissance injustifiée de l'individu, mais à l'accroissement des biens intellectuels et matériels du corps social et à l'entretien de ce qui est appelé à le devenir un jour.

On ne donnerait à l'indépendance des trois parties du corps social qu'une valeur théorique si on concevait cette autonomie comme le produit sui generis d'un Etat indivisible ou d'une association ayant pour hase économique la propriété commune des moyens de production. On abandonnera cette interprétation en envisageant la nature particulière des organisations sociales qui naîtront nécessairement de la réalisation de notre système.

L'administration publique, par exemple, ne reconnaîtra plus, l'argent comme un moyen légal
de paiement, mais elle adoptera les mesures préconisées par l'administration économique. Car
l'argent, dans le corps social régénéré, ne peut
être qu'une créance sur des marchandises produites par autrui. Cette créance sera tirée sur
l'ensemble du domaine économique parce qu'on
lui aura soi-même fourni des produits de sa fabrication. C'est par la circulation monétaire
qu'un domaine économique acquiert de l'unité.
Chacun y produit pour chacun, et la valeur des

marchandises est le seul facteur déterminant.
Les productions spirituelles ou politiques prennent dans ce domaine un caractère identique.
Ce qu'un instituteur fait pour ses élèves devient,
à ce point de vue, une marchandise. Ce ne sont
pas plus ses facultés individuelles qu'on rétribue
que ce n'est sa force de travail qu'on paie à l'ouvrier. Ici comme là on ne peut payer que ce qui
a une valeur marchande.

Le mode de travail usité par l'initiative privéc et par le Droit pour constituer la marchandise, demeure aussi indépendant du cycle économique que l'efficacité des forces de la Nature sur le bon ou mauvais rendement du blé. Pour ce cycle, le domaine intellectuel, dans ses contributions économiques, et l'Etat politique lui-même, sont de simples fournisseurs. Mais dans leur propre sphère, leur production n'est pas une marchandise; elle ne le devient qu'en pénétrant sur le marché économique. Elle ne se négocie pas dans leur propre domaine; mais seulement dès qu'elle entre dans le ressort de l'administration économique.

La valeur purement économique d'une marchandise (ou bien d'une production) dans la mesure où son prix a une expression monétaire, dépendra de l'utilité que l'administration économique lui reconnaît dans son domaine. Cette administration déterminera dans quelles limites la productivité économique doit faire appel pour aider à son développement, aux données fournies par les domaines juridique et intellectuel. Le prix fixé à une marchandise exprimera que l'organisation économique en produit une quantité conforme aux besoins.

Si les hypothèses énoncées dans ce livre se réalisent, la tendance à concentrer des richesses par simple accumulation de produits ne prévaudra plus: mais ce scront les coopératives, nombreuses et multiformes, qui adapteront la production à la demande. Un rapport conforme à la demande s'établira donc entre les prix et les organes de production. L'argent ne sera véritablement plus qu'une mesure de valeur, car tout argent, en espèce ou en papier, représentera la valeur intrinsèque de la marchandise contre laquelle le possesseur de l'argent a reçu cette somme d'argent.

Si l'argent se déprécie, la nature des circonstances elles mêmes suscitera des institutions qui enlèveront à cet argent la valeur qu'il a pour le possesseur. Nous avons déjà parlé de semblables institutions. Après un certain temps et dans des formes appropriées, l'argent possédé passe à la collectivité. Pour que l'argent qui ne travaille pas dans des entreprises ne soit pas retenu par ses possesseurs à l'insu de l'administration économique, de temps à autre auront lieu de nouvelles frappes ou démonétisations. Dans ces conditions, les intérêts d'un capital subiront une diminution constante. L'argent s'usera à l'égal des marchandises. Mais ce sera une mesure d'Etat justifiée.

L' « intérêt composé » n'existera plus. Celui qui économise fait une œuvre productrice qui lui donne le droit de recevoir plus tard des objets de production par une opération analogue à un échange de produits actuels. Mais ce droit est limité. Car un droit qui provient du passé ne peut recevoir satisfaction qu'en échange d'un travail actuel; il ne doit pas tourner à la tyrannie. La réalisation de ces données posera sur une base saine le problème de la valeur fictive et réelle de l'argent. Peu importe en effet la forme que donnent à l'argent des conditions différentes: la valeur fictive devient le système rationnel de tout l'organisme économique. Un Etat ne saurait jamais résoudre par des lois ce problème financier. Les Etats contemporains n'y parviendront d'une façon satisfaisante que si, de leur côté, ils renoncent à la recherche de cette solution et la confient à l'organisme économique autonome.

On parle beaucoup de la division moderne du travail et de ses résultats: économie de temps, perfection dans la production, échange, etc., mais on néglige les conditions où elle place l'individu vis-à-vis de son travail. L'ouvrier, dans un organisme social basé sur la division du travail, ne gagne au fond jamais son salaire par

lui-même, mais par le travail de tous les membres de cet organisme.

Un tailleur qui se fait un vêtement ne se trouve pas à l'égard de ce vêtement dans le même rapport qu'un homme primitif obligé de pourvoir à tous ses besoins essentiels. Il se fait ce vêtement pour pouvoir en faire à d'autres. La valeur de ce vêtement dépend donc entièrement pour lui de ce que lui donnent les autres. A proprement parler, ce vêtement est un moyen de production.

D'aucuns diront: voilà un argument bien subtile! Il perdront cette idée en observant comment se fixe le prix d'une marchandise. Ils verront alors que, dans un organisme économique reposant sur une division du travail, on ne peut absolument pas travailler pour soi. On ne peut travailler que pour autrui et faire travailler autrui pour soi. On ne peut pas davantage travailler pour soi qu'on ne peut se manger soi-même.

Mais il est possible de créer des institutions d'une nature opposée à celle de la division du travail. Et c'est ce qui arrive lorsque la production ne vise qu'à mettre l'individu en possession des biens qu'il n'a pu produire que par sa situation dans l'ordre social. La division du travail impose à la société l'adaptation à des conditions générales de tous les membres qui la composent; du point de vue économique elle exclut l'égo'sme. Si cependant cet égo'sme existe sous forme de privilège de classe ou de toute

autre forme similaire, il en résulte un état social intenable qui conduit à l'ébranlement de la société. Tel est l'état de chose actuel.

Certaines personnes penseront qu'il est impossible que les rapports d'essence juridique et les autres rapports soient organisés d'après une division du travail non égoïste. Il résulterait logiquement de leur conclusion qu'on pourrait aussi bien ne rien faire, que le mouvement social pourrait ne conduire à rien. Certes, on ne peut rien faire de fructueux à l'égard de ce mouvement si l'on ne tient compte des réalités. L'attitude d'esprit dont est sorti cet exposé se propose résolument de conformer le rôle des hommes au sein de la société aux nécessités vitales de cet organisme.

* *

L'homme qui ne sait modeler ses conceptions que d'après les institutions habituelles, éprouvera un certain malaise s'il entend dire que les rapports de l'entrepreneur à l'ouvrier doivent échapper au ressort économique. Car il croira que le résultat fatal en sera la dépréciation de l'argent et le retour à l'état de vie primitif. (Walther Rathenau exprime cette opinion dans son livre « Nach der Flut » (Après l'inondation); du point de vue qu'il adopte elle peut sembler justifiée.) Mais la constitution de l'organisme social sur une triple base réagira contre ce danger. L'Etat

économique, en connexion avec celui du Droit, établit une cloison étanche entre les conditions monétaires d'une part et les conditions du travail établies par le Droit d'autre part. Celles-ci ne pourront pas avoir d'influence directe sur celles-là. Les conditions monétaires dépendent du domaine économique. Le rapport juridique entre patron et ouvrier ne s'exprimera jamais par une valeur monétairé. S'il n'existe plus en effet, entre la marchandise et le travail humain, le rapport trompeur du salaire, la valeur monétaire ne sera plus que la mesure d'estimation des marchandises fournies ou des services rendus.

En étudiant les effets causés par la triple organisation sur le corps social, la conviction s'affirme qu'elle ne sera pas simplement une forme modifiée de l'Etat actuel, mais qu'elle apportera des institutions toutes différentes de celles qui existent dans cet Etat.

Ces institutions aboliront ce qui cause aujourd'hui la lutte des classes. Car cette lutte résulte de l'existence dans la vie économique des salaires ouvriers. Ce livre propose un régime social où le salaire ouvrier n'ait pas plus de réalité que l'ancienne idée de propriété. Il n'en faudrait pas conclure hâtivement que la réalisation de notre projet n'aboutira qu'à transformer le salaire à l'heure en salaire à la pièce. Nous envisageons ici qu'on peut mettre fin aux conditions actuelles du salaire, grâce à des rapports passés par contrat entre le patron et l'ouvrier, et tels que tous deux, dans leur production commune, se trouvent en union avec le fonctionnement total du corps social.

On pourrait considérer la part de bénéfices qui revient à l'ouvrier comme constituant un salaire à la pièce. Pourtant, ce salaire (qui en réalité n'en est pas un) s'exprime par la valeur de l'objet fabriqué d'une manière qui donne à l'ouvrier, à l'égard des autres membres de la société. une place sociale toute différente de celle qu'il occupe sous la domination particulariste des classes dirigeantes. Le désir d'abolir la lutte des classes est alors comblé. On entend dire: «L'Evolution elle-même résoudra la question sociale. Il est impossible de poser des théories et de chercher à les réaliser. » A ceux qui se rangeraient à cette opinion, partagée par certains milieux socialistes, nous répondons: Certes, l'Evolution fera naître les circonstances nécessaires. Mais, dans le domaine social, les idées inspiratrices de l'homme sont des réalités, et quand il se sera écoulé un peu de temps, et que les pensées d'aujourd'hui seront devenues les réalités de demain, - c'est alors que la réalisation de ces pensées se sera incorporée à l'Evolution. Ceux qui n'attendent de résultats « que de l'Evolution » et non d'impulsions fécondes, devront s'assurer le temps nécessaire aux pensées actuelles pour pénétrer dans l'Evolution. Mais il sera trop tard pour l'accomplissement des tâches qu'exige

le présent. Il n'est pas possible d'observer le corps social avec autant d'objectivité qu'on observe la Nature. Il faut « provoquer » cette Evolution.

Ce qui rend si difficile à une saine pensée sociale tout contact avec les opinions courantes c'est que celles-ci veulent « démontrer » les nécessités sociales comme on « démontre » un fait scientifique. Or la démonstration d'une conception sociale n'est possible qu'à celui qui peut accueillir dans son système non seulement ce qui existe dans le présent, mais aussi les impulsions des hommes qui (souvent à leur insu) mûrissent et aspirent à se réaliser.

Un des effets par lesquels la triple organisation sociale prouvera combien elle est justifiée et enracinée dans les profondeurs de la vie sociale, c'est celui qu'elle aura de détacher la magistrature des institutions d'Etat.

A ces dernières, il incombera d'imposer les droits qui relient les individus ou groupements entre eux. Mais le jugement en lui-même appartiendra aux institutions de l'organisme spirituel. Le jugement dépend, dans une grande mesure, des qualités de discernement et de compréhension du juge en face de ses justiciables. Des qualités de cet ordre n'existeront que si le lien de confiance qui attache les hommes aux institutions de l'Etat spirituel est également de règle dans les tribunaux.

Il pourra se faire que l'organisation spirituelle nomme pour un temps limité des juges exerçant les professions intellectuelles les plus diverses. Jusqu'à un certain point, tout homme sera autorisé à choisir un de ces juges nommés pour cinq ou dix ans, s'il a en lui une confiance suffisante pour accepter sa sentance — si besoin était, — dans des cas de police privée ou criminelle.

Il devra donc y avoir dans chaque district le nombre de juges suffisant pour que les hommes qui y vivent puissent exercer effectivement leur choix. Un plaignant devra, par suite, toujours à s'adresser au juge choisi par l'inculpé.

Qu'on se représente l'importance décisive qu'une telle institution aurait pu avoir dans les territoires de l'Autriche-Hongrie I Dans les contrées où plusieurs langues sont parlées, le ressortissant de chaque nationalité aurait pu choisir un juge de la même nationalité que lui. Ceux qui connaissent la situation en Autriche savent combien une telle institution aurait pu contribuer à harmoniser les rapports de ces nationalités.

Mais, en dehors de la nationalité, il y a d'autres régions de la vie où cette institution sera bienfaisante.

Des fonctionnaires spécialement versés dans la stricte connaissance des lois, seront placés près des juges et tribunaux, et nommés par l'organisation spirituelle; mais ils n'auront pas euxmêmes à juger. Des Cours d'Appel seront formées de la même manière.

Le résultat naturel de cet état de choses sera de rapprocher le juge de la vie et de la mentalité du prévenu. A côté de la fonction officielle, — qu'il n'exerce que pour un temps, — le juge, par le reste de sa vie, appartiendra au même milieu que ses justiciables.

L'activité judiciaire, à l'égal de toutes les autres institutions de la société régénérée, stimulera l'intelligence sociale de ses membres. L'exécution des sentences incombera à l'Etat du Droit.



Nous n'avons pas besoin, pour le moment, de décrire les institutions que nécessitent, dans d'autres domaines de la vie, la réalisation de ces premières idées. Leur description serait illimitée.

Celles auxquelles nous nous sommes borné, démontrent qu'il ne s'agissait pas, comme on pourrait le croire, — et comme en fait l'ont cru des auditeurs devant lesquels j'ai parlé, — d'une restauration des trois ordres : les travailleurs, — l'armée, — le corps enseignant. Tout au contraire. Ce ne seront pas les hommes qui seront répartis socialement dans des classes ou dans des ordres ; mais c'est le corps social luimême qui subira des répartitions. L'homme, enfin, deviendra en réalité un homme, car la « tripartition » lui permettra de vivre sur les trois

plans. Il aura un intérêt spécial pour le plan auquel l'attache sa profession; et il entretiendra avec les deux autres des rapports pleins de vie, grâce aux institutions avec lesquelles il aura affaire.

Triple sera l'organisme social qui, extérieur à l'homme, constituera la base de sa vie; et c'est en chaque homme que s'opérera la jonction entre ces trois courants.

CHAPITRE IV

Relations internationales entre les organismes sociaux.

L'organisation intérieure de chaque corps social étant triple, les rapports internationaux le scront par là même. Chacun des sous-organismes dont il vient d'être question entrera en contact avec le sous-organisme correspondant des autres pays. Des relations d'ordre économique s'établiront entre deux contrées sans que les relations d'ordre politique aient sur elle, une influence directe. Réciproquement, les relations politiques se développeront dans certaines limites et seront complètement indépendantes des relations économiques. Ces deux sortes de rapports, ayant une origine séparée, pourront en cas de conslits se faire contre-poids et rétablir l'équilibre. Il se fera, d'un organisme social à l'autre, des combinaisons d'intérêts qui diminueront l'importance prise par les frontières dans la vie collective moderne. - Les organisations spirituelles des différents pays établiront des contacts dictés seulement par les besoins de la vie spiri-

tuelle commune. Elles sauront nouer, indépendamment des Etats, des relations qui sont impossibles tant que les gouvernements sont chargés de mettre en valeur les productions de l'esprit. Ceci s'applique non seulement à la Science, qui est manifestement un bien international, mais aussi aux autres domaines de la vie spirituelle. L'un de ces domaines comprend la langue spéciale à chaque peuple, et tout ce qui s'y rattache immédiatement. C'est à ce domaine qu'appartient la conscience nationale elle-même. Or, les hommes parlant une certaine langue ne pourront plus entrer en conflit anormal avec ceux qui en parlent une autre, dès l'instant où il sera devenu impossible de s'appuyer sur le pouvoir politique ou économique pour faire valoir sa culture nationale. S'il arrive qu'une culture ait plus de fécondité spirituelle et plus de force d'expansion qu'une autre, cette expansion sera justifiée et elle se fera par des voies pacifiques, se servant uniquement des institutions du domaine spirituel.

L'idée de triple organisation se heurtera forcément à une résistance de la part de tous les sentiments qu'ont inspirés aux hommes leurs groupements de langue ou de culture. Cette résistance devra céder si l'humanité, au sein des nécessités présentes, devient consciente de son unité et se fixe un but universel. Elle sentira alors que nul peuple ne peut mener une existence vraiment digne, s'il n'entre en union vivante et forte avec tous les autres. A côté d'autres causes naturelles, les groupements ethniques ont fortement contribué à la genèse historique des communautés politiques. Mais les forces selon lesquelles croissent les peuples doivent s'épanouir dans un rapport constant d'action et de réaction, et sans que cette oscillation soit entravée par les rapports que les corps politiques et économiques établissent de leur côté. Ceci ne sera possible que du jour où les peuples auront réalisé la triple organisation intérieure, qui permettra aux trois sous-organismes de correspondre librement.

Les rapports qui s'établiront par la suite seront multiformes, créeront de véritables liens de peuple à peuple, et, grâce à cette communion, permettront à chacun de sentir vibrer au sein même de ses propres intérêts, la vie de tous les autres. Alors naîtra une société des nations engendrée par des impulsions fondamentales de la vie réelle. Mais cette société des nations ne saurait être imposée de l'extérieur, à titre de conception étroitement politique.

Il est important de signaler que les buts sociaux décrits dans ce livre ont une valeur pour toute l'humanité, mais peuvent être réalisés par chaque corps social particulier sans l'adhésion des autres. Les représentants des trois sous-organismes peuvent en effet former une assemblée unique pour entrer en contact international avec les représentants des autres pays. Le peuple qui précède les autres dans la voie de la triple organisation travaille pour un but universellement humain. Mais ce qui sera fait dans ce sens devra être pénétré de la force que possède, dans la vie, toute tendance profondément humaine, et non point résulter de congrès ou de conférences. Ce but est conçu sur une base de réalités, et il peut se poursuivre dans la réalité, en n'importe quel milieu.

Quiconque a suivi de ce point de vue les événements internationaux de ces dernières dizaines d'années, a pu remarquer que les formes gouvernementales développées au cours de l'histoire moderne, avec cette compression fatale des trois activités de la société, étaient amenées à des relations extérieures qui préparaient une catastrophe. Mais il a pu sentir aussi que des forces adverses inconscientes tendaient vers cette triple organisation. Celle-ci sera le remède aux ébranlements de ces dernières années, dont la cause est le fanatisme unitaire. Mais les dirigeants, les personnalités dont l'opinion faisait règle, n'étaient aucunement disposées à prendre conscience de cette sourde montée. Au printemps et au début de l'été 1914, on entendait des hommes d'Etat assurer que la paix de l'Europe était garantie dans la mesure des prévisions possibles. Ces hommes ne se doutaient pas un instant que toutes leurs actions, toutes leurs paroles, étaient devenues étrangères au cours des événements; ils ne se disaient pas moins des hommes pratiques. Et l'on traitait de rêveur quiconque venait émettre des opinions opposées aux leurs, comme le fit l'auteur de ces lignes bien avant la catastrophe mondiale, — en dernier lieu à Vienne devant un petit cercle d'auditeurs. Devant un grand public, il se fût couvert de ridicule. Il dit à peu près ce qui suit:

« Les tendances dominantes de notre vie actuelle deviendront de plus en plus marquées, jusqu'à ce qu'elles finissent par s'anéantir en elles-mêmes. Lorsqu'on considère la vie sociale, on voit partout une effroyable disposition à la formation de tumeurs sociales. C'est là, pour qui sait l'apercevoir, un grand sujet d'angoisse, Et même s'il arrivait que tout enthousiasme disparût pour la véritable connaissance spirituelle, on serait néanmoins encore tenté de crier au monde, de toutes ses forces centuplées par la terreur, quelle est la voie de la guérison. Car, si l'organisme social continue à se développer dans la même voie, des troubles s'y insinueront qui seront analogues aux cancers de l'organisme humain. »

Or, les cercles dirigeants, qui ne pouvaient ou ne voulaient apercevoir ces arrière-plans de la vie, prirent mille mesures propres à fortifier les tendances les plus funestes, et aucune qui fût capable d'inspirer de la confiance mutuelle aux groupements humains. On croit peut être que les nécessités sociales n'ont pas joué de rôle parmi les causes de la catastrophe mondiale. Mais qu'on imagine ce que serait devenue la politique des Etats qui couraient à cette guerre, si leurs dirigeants avaient inspiré toute leur conduite de ces nécessités sociales. On aurait eu, alors, autre chose à faire qu'à amasser les matières inflammables qui devaient amener l'explosion. Ceci fait comprendre comment une personnalité, qui s'attachait uniquement aux intérêts spirituels généraux de l'humanité, put dire, dès 1888, au sujet de la direction que prenait la volonté des classes dirigeantes, ce qui suit:

« L'humanité est appelée à former en dernier lieu une communauté fraternelle, cultivant des sentiments altruistes, et poursuivant dans l'union le cours de son évolution. Lorsqu'on suit des yeux sur la carte d'Europe le cours de l'Histoire, on peut penser, par contre, que notre avenir immédiat sera fait d'un massacre universel. Seule la ferme volonté de trouver la voie des véritables valeurs humaines peut maintenir le sentiment de la dignité de notre espèce. Cette pensée ne semble pas conciliable avec les formidables armements militaires de nos voisins et de nous-mêmes. C'est d'elle cependant qu'il faut s'inspirer, sinon, mieux vaut prendre tout de suite la décision de supprimer l'humanité en bloc, et fixer la date officielle du suicide général. » (Hermann Grimn, Aus den letzen fünf Iahren, 1888, page 46.)

Or, qu'étaient les armenents militaires, sinon des mesures prises par des hommes qui tenaient avant tout à la forme unitaire de l'Etat, quoique cette forme fût en contradiction avec toutes les nécessités d'une vie internationale saine?

L'Etat austro-hongrois avait besoin; depuis plus d'un demi-siècle, d'un remaniement complet. Pour le développement de ce groupe de peuples différents, l'Etat unitaire, né d'impulsions anciennes, était une entrave continuelle. Le conslit austro-serbe, qui fut le point de départ de la guerre mondiale, prouve nettement que les frontières politiques de cet Etat ne devaient pas délimiter les échanges de vie et de culture entre les peuples. Une vie spirituelle indépendante des pouvoirs politiques et de leurs frontières se serait développée sans tenir compte des limitations territoriales, selon les désirs des peuples. L'idée d'un tel développement parut une impossibilité, ou même une folie, aux hommes d'Etat d'Autriche-Hongrie. Ils n'avaient pas l'habitude de concevoir des frontières politiques qui ne correspondraient pas aux groupements nationaux. Comprendre que des organisations spirituelles peuvent se former par-dessus les frontières, et concerner, par exemple, l'instruction publique, cela, c'était par trop contraire à leurs habitudes. Et pourtant sans cette chose « inconcevable », la vie internationale de notre époque est impossible. Lorsqu'on pense d'une façon vraiment pratique, on ne se laisse pas arrêter par des apparences d'impossibilité, mais on s'efforce de résoudre les difficultés d'apparence

insurmontable. Au lieu de s'engager dans cette voie, on s'obstina à maintenir l'Etat unitaire, et il prit de lui-même une structure impossible. Au début du xxº siècle on se trouvait placé devant cette alternative : attendre l'inévitable désagrégation, ou se maintenir artificiellement par les moyens que procure l'état de guerre. Pas de choix, en 1914 pour les hommes d'Etat autrichiens: ou il leur fallait entreprendre un complet assainissement de l'organisme social, et annoncer cette intention au monde entier, lui inspirant par là une confiance nouvelle. Ou bien, ils étaient obligés de déchaîner la guerre pour conserver encore les vieux cadres. Il faut considérer ces dessous avant de se prononcer sur la question des responsabilités. L'Etat austro-hongrois, parce qu'il était formé de nationalités diverses, avait le devoir mondial de devenir, lui le premier, organisme social assaini. Il n'a pas reconnu ce devoir. Ce crime envers l'esprit de l'évolution historique a poussé l'Autriche-Hongrie à la guerre.

Et l'empire allemand? Il a été fondé à une époque où l'humanité tendait vers cet assainissement social, — la réalisation de cet idéal aurait donné à l'empire allemand sa raison d'être historique. Les impulsions sociales se condensaient dans cet empire comme s'il était prédestiné à leur réalisation. Certes, la pensée sociale est apparue en bien des pays; mais en Allemagne elle prit une forme particulière qui aurait dû laisser

deviner ses buts réels. Elle aurait dû enseigner à cet empire une tâche issue des nécessités historiques, et à ses dirigeants un devoir mondial. Cela seul pouvait justifier l'existence de cet empire au sein de la vie internationale moderne. Mais au lieu d'envisager cette tache, on se contentait de réformes sociales qui s'imposaient au jour le jour, et l'on était très content lorsque ces réformes étaient admirées à l'extérieur. A côté de cela, on fonda la situation de cet empire sur les conceptions les plus archaïques qu'on se soit jamais faites de la puissance et de l'éclat d'une nation. Ainsi se forma un empire qui, lui aussi, contrevenait à toutes les tendances manifestes des peuples modernes. Les dirigeants fermaient les yeux, et leurs intentions ne pouvaient plus s'appuyer réellement que sur la force militaire au lieu de tabler sur les forces évolutives réelles de l'humanité. Ceci fut en 1914 un facteur essentiel. N'ayant pas compris sa tâche, la politique allemande en était arrivée, à cette date, au minimum de son efficacité. Elle n'avait rien deviné de ce qui eut du se faire. Elle s'était occupée à toutes sortes de constructions qui ne correspondaient plus aux réalités humaines et qui, étant vides, devaient s'écrouler comme des châteaux de cartes.

Rien ne pourrait éclairer davantage cette destinée tragique de l'empire allemand que si quelqu'un reconstituait les événements qui eurent lieu à Berlin à la fin de juillet et au 1° août 1914.

On sait encore très peu de choses, à l'étranger, et même en Allemagne de ces événements. Celui qui les connaît sait que la politique allemande, devenue complètement impuissante, ne pouvait plus prendre aucune décision au sujet de la déclaration ou de la non-déclaration de la guerre, et qu'elle était obligée de transmettre ses pouvoirs aux autorités militaires. Celles-ci, étant donné leurs manières de voir, ne pouvaient agir que comme elles ont agi. - En dehors de ces milieux, on en était arrivé à une complète impossibilité d'agir. Ce fait apparaîtra manifestement le jour où l'on mettra en lumière les événements de Berlin de sin juillet et du 1er août 1914. On s'imagine souvent qu'il est inutile de connaître les événements qui préparèrent la catastrophe, pourvu qu'on connaisse ceux des semaines précédentes. Mais on n'a pas le droit de parler des responsabilités sans savoir ce qui s'est passé durant ces dernières journées, car c'est là qu'on trouve la clé des événements qui suivirent.

Les conceptions qui avaient poussé les dirigeants allemands à la guerre poursuivirent leur action néfaste. Elles devinrent une mentalité nationale. Et elles empêchèrent que, durant ces années terribles, l'expérience amère apprit aux gouvernants ce qu'ils avaient refusé de reconnaître à temps. L'auteur de ce livre, comptant sur la compréhension qui aurait dû naître de ces tristes expériences, s'efforça, pendant la guerre, d'intéresser diverses personnalités d'Allemagne

et d'Autriche à l'idée de l'assainissement de l'organisme social et à ses conséquences pour la politique extérieure. Il choisit le moment qui lui parut approprié à ces démarches. L'influence de ces personnalités aurait pu contribuer, à cette date, à la mise en valeur de ces idées. Certaines d'entre elles, qui voulaient sincèrement le salut du peuple allemand, firent des tentatives dans ce sens. Mais en vain. Les habitudes de pensée contractées jusqu'alors se révoltèrent contre ces impulsions. La mentalité militaire courante en était contrariée. Tout au plus pensa-t-on : « Oui, la séparation de l'Eglise et de l'Ecole, ce serait souhaitable... » Telles étaient les réflexions que les hommes d'Etat s'étaient accoutumés à faire depuis de longues années. Mais s'orienter dans une voie de réformes énergiques, pour rien au monde! Quelques interlocuteurs bienveillants me conseillèrent de « publier » ces idées. C'était certainement le conseil le plus impropre qu'on påt me donner alors. Qu'eat servi qu'un particulier vienne traiter ce sujet parmi tant d'autres dans le domaine de la « littérature? » Ces idées n'auraient eu d'importance à ce moment-là que si elles avaient été présentées par une autorité officielle. Dans ce cas seulement, les peuples de l'Europe Centrale y auraient trouvé quelque chose qui répondît à leur tendance plus ou moins consciente. Et les peuples slaves auraient certainement pu concevoir la montée de ces impulsions, propres à remplacer le régime tzariste. Nier cette possibilité, c'est méconnaître foncièrement la réceptivité de l'intelligence russe, encore en friche, à toutes les idées sociales saines. Au lieu d'une manifestation en faveur de ces idées, ce fut Brest-Litowsk.

Que la catastrophe de l'Europe Centrale et Orientale ne pût être détournée par les moyens de la pensée militaire, cela ne pouvait échapper qu'à cette pensée militaire elle-même. Avoir refusé de croire à cette catastrophe imminente, ce fut le malheur du peuple allemand. Personne ne voulut admettre que les dirigeants responsables étaient absolument incapables de faire face aux nécessités historiques. Quiconque connaissait ces nécessités savait aussi que, dans les milieux anglo-saxons, certaines personnalités possédaient une claire vision des forces élémentaires qui couvaient au sein des populations du Centre et de l'Est. Ces personnalités y prévoyaient de profonds bouleversements sociaux. D'autre part, elles ne voyaient parmi les peuples de langue anglaise, ni la nécessité, ni la possibilité de pareilles perturbations. Ces pensées orientèrent la politique anglo-américaine. Dans l'Europe Centrale, la cécité était complète devant tous ces problèmes et, par suite, la politique courait tout droit à l'abîme. Pour avoir une politique rationnelle, il eut fallu tenir compte de ces vastes aperçus qui inspiraient la politique anglaise. -Mais les « diplomates » faisaient fi de ces nécessités.

On continua donc de suivre les sentiers rebattus de l'ancienne diplomatic. Et pendant les épouvantes de la guerre, nul ne se rendit compte qu'il était urgent d'opposer, à la tâche mondiale que proposaient les manifestes de l'Amérique, une autre tache née des forces vitales de l'Europe elle-même. Entre le devoir que Wilson proclamait d'un point de vue américain, et celui qui eût surgi de la vie spirituelle européenne parmi le grondement des canons, un accord eut été possible. Mais toute autre tentative d'accord, en ces circonstances tragiques, sonna faux. — Ceux qui furent appelés alors à la direction des destinées allemandes ne sentirent pas quel grave devoir s'imposait, de par la montée de forces nouvelles dans l'humanité moderne. C'est pourquoi l'automne 1918 apporta ce qu'il a apporté. L'écroulement du pouvoir militaire fut accompagné d'une capitulation spirituelle. Au lieu de rassembler toutes les forces de la volonté européenne pour en animer et faire valoir les impulsions spirituelles du peuple allemand, on se soumit simplement aux quatorze points de Wilson. On mit Wilson en face d'une Allemagne qui, d'elle-même, ne savait rien dire. Quelle que soit la manière dont Wilson ait conçu ses quatorze points, il ne pouvait certainement aider l'Allemagne que dans le sens où celle-ci voulait être aidée. Il lui fallait bien attendre une manifestation de cette volonté. Or, à la nullité de la politique de 1914 s'ajouta l'effroyable capitulation

spirituelle de 1918, amenée par un homme sur lequel beaucoup d'Allemands fondaient leurs dernières espérances.

Ne pas admettre que l'on puisse entrevoir la marche des forces historiques, repousser les impulsions qui résultent de la connaissance des rapports spirituels, - tout ceci a conduit l'Europe centrale à sa situation actuelle. Mais à présent. les suites de la catastrophe mondiale ouvrent pourtant des possibilités nouvelles. On peut les caractériser en prononçant le mot d' « impulsions sociales » dans le sens où l'entend ce livre. A l'égard de ces impulsions sociales, le monde civilisé tout entier a une tâche. La pensée sociale se montrera-t-elle maintenant aussi nulle en regard de ce devoir que le fut la politique allemande avant 1914? Les pays qui, au moment de la guerre, se tinrent à l'écart des événements, ne le peuvent plus maintenant. En face du mouvement social, il ne doit point y avoir d'inimitiés politiques, ni de neutralités; mais sculement une humanité unie pour l'action, prête à percevoir les signes des temps et à en inspirer sa conduite.

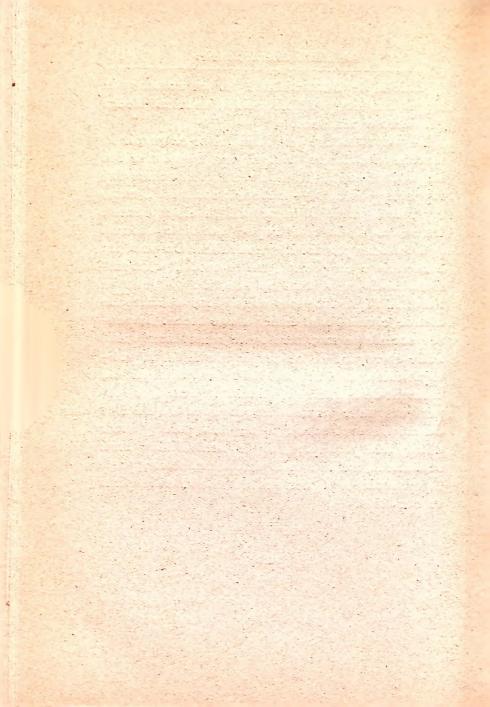
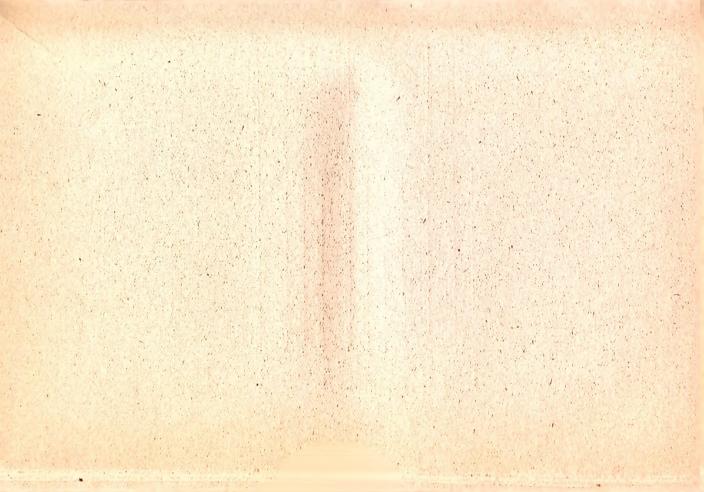


TABLE DES MATIÈRES

Remarques préliminaires sur le but de ce livre.	9
Силритив I. — Le véritable aspect de la ques- tion sociale, tel qu'il se dé- gage de l'humanité moderne.	15
CHAPITRE II. — Tentatives pour résoudre, con- formément aux besoins réels de la vie, les questions et	
nécessités sociales	40
CHAPITRE III. — Capitalisme et idées sociales .	73
CHAPITRE IV. — Relations internationales entre les organismes sociaux	122



MAYENNE, IMPRIMURIE CHARLES COLIN

